

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1024**13 octobre 2004****SOMMAIRE**

A. Menarini Participations Internationales S.A., Luxembourg	49152	Dragonera S.A., Luxembourg	49145
Abel Tasman S.A., Luxembourg	49148	Echternach Immo Invest S.A., Luxembourg	49152
Abel Tasman S.A., Luxembourg	49148	EG S.A., Luxembourg	49132
Alibi, S.à r.l., Luxembourg	49141	Eurober Lux S.A., Frisange	49119
Alibi, S.à r.l., Luxembourg	49142	Europe Commerce S.A., Steinsel	49128
Art & Façades, S.à r.l., Luxembourg	49127	Europe Commerce S.A., Steinsel	49128
Art Project, S.à r.l., Luxembourg	49147	Europe Commerce S.A., Steinsel	49128
AT&T Global Network Services Belgium Luxembourg S.p.r.l. (Succursale de Luxembourg), Hesperange	49149	Eurotax Glass's Acquisition, S.à r.l., Luxembourg	49135
Ateliers Kräizbiere, Soc. Coop., Dudelange	49150	Everest Holding S.A., Luxembourg	49133
Aubin S.A.H., Luxembourg	49130	Fininvest Prima, S.à r.l., Luxembourg	49106
Aubin S.A.H., Luxembourg	49131	Fininvest Terza, S.à r.l., Luxembourg	49148
AXA Alternative Participations Sicav I, Luxembourg	49134	Fininvest Terza, S.à r.l., Luxembourg	49148
AXA Alternative Participations Sicav I, Luxembourg	49134	Finnat International S.A., Luxembourg	49129
B.T. Corporate Finance S.A., Luxembourg	49121	Finnat International S.A., Luxembourg	49130
Blue Stratos Holding S.A., Luxembourg	49122	Gartmore Sicav, Luxembourg	49120
CAD Solutions, S.à r.l., Luxembourg	49132	Gehl Jacoby & Associés Ingénieurs-Conseils, S.à r.l., Luxembourg	49149
CAD Solutions, S.à r.l., Luxembourg	49132	Graphing Consult S.A., Luxembourg	49129
CH 57 S.A., Luxembourg	49108	Helier Investissements S.A., Luxembourg	49145
Christopher and Associated S.A.H., Luxembourg	49108	Holdun S.A., Münsbach	49147
Christopher and Associated S.A.H., Luxembourg	49108	Holdun S.A., Münsbach	49147
Christopher and Associated S.A.H., Luxembourg	49108	Holdun S.A., Münsbach	49147
Christopher and Associated S.A.H., Luxembourg	49108	International Bond Fund Management Company S.A., Luxembourg	49119
Co.Gea, S.à r.l., Luxembourg	49152	ISOL Finance S.A., Luxembourg	49106
Conceptware, S.à r.l., Luxembourg	49141	Iside S.A., Luxembourg	49118
Conforimmo S.A., Luxembourg	49150	Kailua S.A., Luxembourg	49151
Coppart Holding S.A., Luxembourg	49133	KaTES, S.à r.l., Luxembourg	49120
Coppart Holding S.A., Luxembourg	49133	KLF International S.A., Luxembourg	49144
Dennemeyer & Associates S.A., Howald	49146	Koinè Fund Sicav, Luxembourg	49149
Deutsche Morgan Grenfell Capital Italy S.C.A., Luxembourg	49109	Lauza S.A., Luxembourg	49143
Deutsche Morgan Grenfell Capital Italy S.C.A., Luxembourg	49118	Leopold Commercial S.A., Luxembourg	49146
Dofin International S.A., Luxembourg	49135	Leopold Commercial S.A., Luxembourg	49146
Dofin International S.A., Luxembourg	49135	Liechfield S.A., Luxembourg	49131
		Markline S.A., Luxembourg	49151
		McKesson International Capital, S.à r.l., Münsbach	49107
		Olitec International S.A., Luxembourg	49150
		Partners Services S.A., Luxembourg	49143
		Parts Invest S.A., Luxembourg	49143

Pharcom S.A., Luxembourg.....	49106	Thewalt S.A., Luxembourg	49127
Prolugest S.A., Luxembourg	49144	Thewalt S.A., Luxembourg	49127
Publifund, Sicav, Luxembourg.....	49134	Top Fashion Concept, S.à r.l., Luxembourg	49123
Red Star Invest, S.à r.l., Luxembourg	49151	Top Fashion Concept, S.à r.l., Luxembourg	49123
Risk & Insurance Services S.A., Luxembourg.....	49149	Translaure, S.à r.l., Dudelange.....	49149
RPE AWL-Techniek, S.à r.l., Luxembourg.....	49144	Tredici S.A., Luxembourg	49151
Rucari, S.à r.l., Leudelange.....	49122	V & P Businesscoiffure, S.à r.l., Luxembourg	49145
Rucari, S.à r.l., Leudelange.....	49123	VAG Security Engineering S.A., Luxembourg	49126
Scudder Alpha Funds, Sicav, Luxembourg.....	49147	VAG Security Engineering S.A., Luxembourg	49126
Struwelbuscht, S.à r.l., Larochette.....	49146	Vema-Tec, GmbH, Merttert	49124
Studio 4 S.A., Luxembourg	49107	Vins Descombe International, S.à r.l., Luxem- bourg	49124
Studio 4 S.A., Luxembourg	49107	Visualsound S.A., Luxembourg	49128
Swally S.A., Luxembourg	49150	Y-Lux S.A., Eischen.....	49140
Systema International, S.à r.l., Luxembourg	49142		

ISOL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 86.069.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 23 juillet 2004 à 10.00 heures*

L'Assemblée décide:

- A. D'accepter la démission de la société G.C.L. S.A. de son mandat de commissaire aux comptes.
 - L'assemblée générale décide de donner décharge à la société G.C.L. S.A. pour l'exécution de son mandat.
 - B. D'accepter la nomination de la société KIRCHBERG BURO S.A. au poste de commissaire aux comptes.
- La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Pour la société

PARTNERS SERVICES S.A.

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01259. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064815.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

PHARCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 53.424.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00905, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(064826.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

FINIMVEST PRIMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 32.538.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00892, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(064823.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

McKESSON INTERNATIONAL CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, parc d'activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 88.499.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique prises en date du 12 février 2004 que M. Kevin Ridley, International Tax Director, dont l'adresse professionnelle est située à One Post Street, San Francisco, Etats-Unis, et M. Paul Nielsen, International Legal Director, dont l'adresse professionnelle est située à Warwick Technology Park, Warwick CV34 6NZ, Grande-Bretagne, ont été nommés comme gérants en remplacement de M. Nicholas Loicano avec effet au 12 février 2004. Décharge a été accordée à M. Nicholas Loicano pour l'exercice de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour McKESSON INTERNATIONAL CAPITAL, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00593. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064075.3/2460/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

STUDIO 4 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 16, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 101.020.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 7 juin 2004

Résolutions

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Madame Domenica Schmitz, esthéticienne diplômée, née le 22 décembre 1971 à Ettelbruck, demeurant au 77, rue de Luxembourg, L-8440 Steinfort, de son mandat d'administrateur pour la branche esthétique.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer à l'unanimité Madame Claudine Monique Odette Servais, coiffeuse diplômée, née le 13 décembre 1962 à Liège, Belgique, demeurant au 27, rue de Thiaumont, B-6700 Arlon, administrateur-délégué.

Le mandat de Madame Claudine Monique Odette Servais prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STUDIO 4 S.A.

J.-L. Atayi / T. Luisi

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2004, réf. LSO-AR05920. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064599.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

STUDIO 4 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 16, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 101.020.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 2 août 2004

Résolution unique

L'Assemblée décide de nommer à l'unanimité Madame Nathalie Morelli-Giacometti, esthéticienne diplômée, née le 7 février 1972 à Villerupt, France, demeurant au 18, rue des Ecoles, F-54880 Thil, administrateur-déléguée pour la branche esthétique.

Le mandat de Madame Nathalie Morelli-Giacometti prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STUDIO 4 S.A.

J.-L. Atayi / T. Luisi

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01347. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(064619.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

CH 57 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 74.627.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2004, réf. LSO-AR04824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004. FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.
(064412.3/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

CHRISTOPHER AND ASSOCIATED S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 56.243.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AG05001, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004. FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.
(064409.3/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

CHRISTOPHER AND ASSOCIATED S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 56.243.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AG05004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004. FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.
(064410.3/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

CHRISTOPHER AND ASSOCIATED S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 56.243.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AG05008, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004. FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.
(064411.3/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

CHRISTOPHER AND ASSOCIATED S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 56.243.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AG05021, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004. FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.
(064408.3/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

CHRISTOPHER AND ASSOCIATED S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 56.243.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AG05029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004. FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.
(064407.3/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

DEUTSCHE MORGAN GRENPELL CAPITAL ITALY, Société en Commandite par Actions.

Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 54.840.

In the year two thousand and four, on the thirteenth of July.
Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Jean Steffen, attorney-at-law, residing in Luxembourg, acting by virtue of decisions of DEUTSCHE MORGAN GRENPELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A., manager of the company, taken on July 8, 2004, copy of which decisions, after having been signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary will be annexed to this document to be filed with it to the registration authorities.

Who declared and required the notary to record that:

I) The company DEUTSCHE MORGAN GRENPELL CAPITAL ITALY or DMGCI, having its registered office in Luxembourg, 73, Côte d'Eich, was incorporated by notarial deed on May 14, 1996, published in the Mémorial C number 387 of August 12, 1996. R. C. S. Luxembourg B 54.840. The articles of incorporation have been amended several times and for the last time by deed of the undersigned notary on October 28, 2002, published in the Mémorial C, number 1786 of December 17, 2002.

II) According to article 5 of the articles of incorporation, the issued and subscribed capital has been fixed at seven hundred and fifty-three thousand two hundred and seventy-four euro eighty-six cent (753,274.86 EUR), divided into two hundred and ninety-one thousand nine hundred and sixty-seven (291,967) shares, comprising:

(i) ninety-three thousand five hundred and sixteen (93,516) Redeemable Shares having a par value of two euro fifty-eight cent (2.58 EUR) each («A Shares»);

(ii) one hundred and fifty-four thousand and seven (154,007) Ordinary Shares having a par value of two euro fifty-eight cent (2.58 EUR) each («B Shares»);

(iii) forty-four thousand four hundred and forty-four (44,444) Shares having a par value of two euro fifty-eight cent (2.58 EUR) each, allocated to the Unlimited Shareholder («C Shares»).

In addition to the issued capital, issue premiums for a total amount of ninety-one million three hundred and seventy-one thousand four hundred and seventy-four euro sixty cent (91,371,474.60 EUR) have been paid on the «A Shares».

The total of the issue premiums shall be allocated to an extraordinary reserve, which, upon a resolution of the Shareholders in General Meeting, may be distributed to the Shareholders or used by the Unlimited Shareholders of the Company to redeem the A Shares.

The Company has an authorised share capital of one million two hundred seventy-nine thousand six hundred and eighty euro (1,279,680 EUR) divided into two hundred and fifty thousand (250,000) A Shares having a par value of two euro and fifty-eight cent (2.58 EUR) each, one hundred and ninety-six thousand (196,000) B Shares having a par value of two euro and fifty-eight cent (2.58 EUR) each and fifty thousand (50,000) C Shares having a par value of two euro and fifty-eight cent (2.58 EUR) each.

The Unlimited Shareholder is authorised to issue further A Shares, B Shares and C Shares with or without an issue premium so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised share capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine and to accept subscriptions for such shares within a period such as determined by article 32 (5) of the law on commercial companies.

The period or extent of this authority may be extended by resolution of the Shareholders in General Meeting from time to time, in the manner required for amendment of these Articles.

The Unlimited Shareholder is authorised to determine the conditions attaching to any subscription for A Shares, B Shares and C Shares from time to time.

The Unlimited Shareholder is authorised to issue such A Shares, B Shares and C Shares under and during the period referred to above without the Shareholders having any preferential subscription right.

When the Unlimited Shareholder effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend article 5 in order to record the change and the Unlimited Shareholder is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

III) Pursuant to this authorization, the Unlimited Shareholder has decided to increase the capital of the Company by an amount of ten thousand four hundred and two euro fifty-six cent (10,402.56 EUR) so as to raise it from its present amount of seven hundred and fifty-three thousand two hundred and seventy-four euro eighty-six cent (753,274.86 EUR) to seven hundred and sixty-three thousand six hundred and seventy-seven euro forty-two cent (763,677.42 EUR) by the issue of two thousand one hundred and sixty-six (2,166) Redeemable Shares («A Shares») having a par value of two euro fifty-eight cent (2.58 EUR) each at an issue price of five hundred and thirteen euro eighty-seven cent (513.87 EUR) per share and of one thousand eight hundred and sixty-six (1,866) Ordinary Shares («B Shares») having a par value of two euro fifty-eight cent (2.58 EUR) each and to issue three hundred (300) Bonds having a par value of two euro fifty-eight cent (2.58 EUR) each.

The Unlimited Shareholder decided to accept the subscription of the new shares as follows:

a. Thirty-six (36) A Shares have been subscribed by Diana De Silva Bracco, residing in Milano (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of ninety-two euro eighty-eight cent (92.88 EUR). In addition total issue premiums for an amount of eighteen thousand four hundred and six euro forty-four cent (18,406.44 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

b. Twenty-four (24) A Shares and twenty-four (24) B Shares have been subscribed by ISTITUTO FINANZIARIO INDUSTRIALE (IFI) SpA, with registered office in Torino (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of one hundred

and twenty-three euro eighty-four cent (123.84 EUR). In addition total issue premiums for an amount of twelve thousand two hundred and seventy euro ninety-six cent (12,270.96 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

c. Sixty (60) A Shares and sixty (60) B Shares have been subscribed by BANCO DI BRESCIA SpA, with registered office in Brescia (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of three hundred and nine euro sixty cent (309.60 EUR). In addition total issue premiums for an amount of thirty thousand six hundred and seventy-seven euro forty cent (30,677.40 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

d. Forty-eight (48) A Shares have been subscribed by Piter Ennio De Rigo, residing in Cortina d'Ampezzo (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of one hundred and twenty-three euro eighty-four cent (123.84 EUR). In addition total issue premiums for an amount of twenty-four thousand five hundred and forty-one euro ninety-two cent (24,541.92 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

e. Two hundred and four (204) A Shares and two hundred and four (204) B Shares have been subscribed by DEUTSCHE BETEILIGUNGS AG, with registered office in Frankfurt (Germany) and fully paid in by a contribution in cash of one thousand and fifty-two euro sixty-four cent (1,052.64 EUR). In addition total issue premiums for an amount of one hundred and four thousand three hundred and three euro sixteen cent (104,303.16 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

f. Two hundred and four (204) A Shares and two hundred and four (204) B Shares have been subscribed by DEUTSCHE BANK SpA, with registered office in Milano (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of one thousand and fifty-two euro sixty-four cent (1,052.64 EUR). In addition total issue premiums for an amount of one hundred and four thousand three hundred and three euro sixteen cent (104,303.16 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

g. Twelve (12) A Shares have been subscribed by FELIPE S.A., with registered office in Lugano (Switzerland) and fully paid in by a contribution in cash of thirty euro ninety-six cent (30.96 EUR). In addition total issue premiums for an amount of six thousand one hundred and thirty-five euro forty-eight cent (6,135.48 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

h. One hundred and twenty (120) A Shares and one hundred and twenty (120) B Shares have been subscribed by FERRERO INTERNATIONAL S.A., with registered office in Senningerberg (Luxembourg) and fully paid in by a contribution in cash of six hundred and nineteen euro twenty cent (619.20 EUR). In addition total issue premiums for an amount of sixty-one thousand three hundred and fifty-four euro eighty cent (61,354.80 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

i. Sixty (60) A Shares and sixty (60) B Shares have been subscribed by FONDO RISPARMIO ITALIA AZIONARIO, with registered office in Basiglio (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of three hundred and nine euro sixty cent (309.60 EUR). In addition total issue premiums for an amount of thirty thousand six hundred and seventy-seven euro forty cent (30,677.40 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

j. Seven (7) A Shares and seven (7) B Shares have been subscribed by HALL INVESTMENT S.A. with registered office in Luxembourg and fully paid in by a contribution in cash of thirty-six euro twelve cent (36.12 EUR). In addition total issue premiums for an amount of three thousand five hundred and seventy-nine euro three cent (3,579.03 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

k. Twenty-two (22) A Shares and twenty-two (22) B Shares have been subscribed by ISCANDAR S.A. with registered office in Luxembourg and fully paid in by a contribution in cash of one hundred and thirteen euro fifty-two cent (113.52 EUR). In addition total issue premiums for an amount of eleven thousand two hundred and forty-eight euro thirty-eight cent (11,248.38 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

l. Twenty-two (22) A Shares and twenty-two (22) B Shares have been subscribed by AUDRIEU - CONSULTADORIAE SERVICOS (SOCIEDADE UNIPESSOAL) Lda with registered office in Funchal (Madeira) and fully paid in by a contribution in cash of one hundred and thirteen euro fifty-two cent (113.52 EUR). In addition total issue premiums for an amount of eleven thousand two hundred and forty-eight euro thirty-eight cent (11,248.38 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

m. Seven (7) A Shares and seven (7) B Shares have been subscribed by HANGHER FINANCE S.A. with registered office in Luxembourg and fully paid in by a contribution in cash of thirty-six euro twelve cent (36.12 EUR). In addition total issue premiums for an amount of three thousand five hundred and seventy-nine euro three cent (3,579.03 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

n. Sixty (60) A Shares and sixty (60) B Shares have been subscribed by FONDO RISPARMIO ITALIA CRESCITA with registered office in Basiglio (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of three hundred and nine euro sixty cent (309.60 EUR). In addition total issue premiums for an amount of thirty thousand six hundred and seventy-seven euro forty cent (30,677.40 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

o. Fifteen (15) A Shares have been subscribed by POTENZA - CONSULTADORIA E SERVICOS Lda (A Units) with registered office in Funchal (Madeira) and fully paid in by a contribution in cash of thirty-eight euro seventy cent (38.70 EUR). In addition total issue premiums for an amount of seven thousand six hundred and sixty-nine euro thirty-five cent (7,669.35 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

o. Thirty-six (36) A Shares and thirty-six (36) B Shares have been subscribed by POTENZA - CONSULTADORIA E SERVICOS Lda (B Units) with registered office in Funchal (Madeira) and fully paid in by a contribution in cash of one hundred and eighty-five euro seventy-six cent (185.76 EUR). In addition total issue premiums for an amount of eighteen thousand four hundred and six euro forty-four cent (18,406.44 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

p. Three (3) A Shares have been subscribed by GOLDENAGE FOUNDATION (A Units) with registered office in Vaduz (Liechtenstein) and fully paid in by a contribution in cash of seven euro seventy-four cent (7.74 EUR). In addition total issue premiums for an amount of one thousand five hundred and thirty-three euro eighty-seven cent (1,533.87 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

p. Twelve (12) A Shares and twelve (12) B Shares have been subscribed by GOLDENAGE FOUNDATION (B Units) with registered office in Vaduz (Liechtenstein) and fully paid in by a contribution in cash of sixty-one euro ninety-two cent (61.92 EUR). In addition total issue premiums for an amount of six thousand one hundred and thirty-five euro forty-eight cent (6,135.48 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

q. Twelve (12) A Shares and twelve (12) B Shares have been subscribed by INDUSTRIA SCAFFALATURE ARREDAMENTI (ISA) SpA with registered office in Bastia Umbra (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of sixty-one euro ninety-two cent (61.92 EUR). In addition total issue premiums for an amount of six thousand one hundred and thirty-five euro forty-eight cent (6,135.48 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

r. One hundred and twenty (120) A Shares and one hundred and twenty (120) B Shares have been subscribed by ASSICURAZIONI GENERALI SpA with registered office in Trieste (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of six hundred and nineteen euro twenty cent (619.20 EUR). In addition total issue premiums for an amount of sixty-one thousand three hundred and fifty-four euro eighty cent (61,354.80 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

s. One hundred and fifteen (115) A Shares and one hundred and fifteen (115) B Shares have been subscribed by KUWAIT INVESTMENT OFFICE with registered office in London (United Kingdom) and fully paid in by a contribution in cash of five hundred and ninety-three euro forty cent (593.40 EUR). In addition total issue premiums for an amount of fifty-eight thousand seven hundred and ninety-eight euro thirty-five cent (58,798.35 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

t. Sixty (60) A Shares and sixty (60) B Shares have been subscribed by LEOPAR Srl with registered office in Milano (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of three hundred and nine euro sixty cent (309.60 EUR). In addition total issue premiums for an amount of thirty thousand six hundred and seventy-seven euro forty cent (30,677.40 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

u. Twelve (12) A Shares and twelve (12) B Shares have been subscribed by LEONARDO SERVADIO Srl with registered office in Perugia (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of sixty-one euro ninety-two cent (61.92 EUR). In addition total issue premiums for an amount of six thousand one hundred and thirty-five euro forty-eight cent (6,135.48 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

v. Twenty-four (24) A Shares have been subscribed by Ulderico Capucci, Mariano Marchetti, Marco Valentino Marino and Roberto Protasoni, all residing in Milano (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of sixty-one euro ninety-two cent (61.92 EUR). In addition total issue premiums for an amount of twelve thousand two hundred and seventy euro ninety-six cent (12,270.96 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

w. Sixty (60) A Shares and sixty (60) B Shares have been subscribed by MAYKAYA NETHERLANDS B.V. with registered office in Amsterdam (The Netherlands) and fully paid in by a contribution in cash of three hundred and nine euro sixty cent (309.60 EUR). In addition total issue premiums for an amount of thirty thousand six hundred and seventy-seven euro forty cent (30,677.40 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

x. Forty-eight (48) A Shares have been subscribed by Rodolfo Molo residing in Milano (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of one hundred and twenty-three euro eighty-four cent (123.84 EUR). In addition total issue premiums for an amount of twenty-four thousand five hundred and forty-one euro ninety-two cent (24,541.92 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

y. Three (3) A Shares have been subscribed by John Craven (A Units) residing in London (United Kingdom) and fully paid in by a contribution in cash of seven euro seventy-four cent (7.74 EUR). In addition total issue premiums for an amount of one thousand five hundred and thirty-three euro eighty-seven cent (1,533.87 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

y. Five (5) A Shares and five (5) B Shares have been subscribed by John Craven (B Units) residing in London (United Kingdom) and fully paid in by a contribution in cash of twenty-five euro eighty cent (25.80 EUR). In addition total issue premiums for an amount of two thousand five hundred and fifty-six euro forty-five cent (2,556.45 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

z. Thirteen (13) A Shares and thirteen (13) B Shares have been subscribed by Anthony Richmond-Watson residing in Basingstoke, Hampshire (United Kingdom) and fully paid in by a contribution in cash of sixty-seven euro eight cent (67.08 EUR). In addition total issue premiums for an amount of six thousand six hundred and forty-six euro seventy-seven cent (6,646.77 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

aa. Three (3) A Shares and three (3) B Shares have been subscribed by Luigi La Ferla residing in London (United Kingdom) and fully paid in by a contribution in cash of fifteen euro forty-eight cent (15.48 EUR). In addition total issue premiums for an amount of one thousand five hundred and thirty-three euro eighty-seven cent (1,533.87 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

bb. Six (6) A Shares and six (6) B Shares have been subscribed by Robert H. Smith residing in Peebles (United Kingdom) and fully paid in by a contribution in cash of thirty euro ninety-six cent (30.96 EUR). In addition total issue premiums for an amount of three thousand and sixty-seven euro seventy-four cent (3,067.74 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

cc. Twelve (12) A Shares and twelve (12) B Shares have been subscribed by Dante Razzano residing in Varallo Sesia (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of sixty-one euro ninety-two cent (61.92 EUR). In addition total issue premiums for an amount of six thousand one hundred and thirty-five euro forty-eight cent (6,135.48 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

dd. Two (2) A Shares and two (2) B Shares have been subscribed by Delio Fabbri residing in Luxembourg and fully paid in by a contribution in cash of ten euro thirty-two cent (10.32 EUR). In addition total issue premiums for an amount of one thousand and twenty-two euro fifty-eight cent (1,022.58 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

ee. Six (6) A Shares and six (6) B Shares have been subscribed by Attilio Arietti residing in Torino (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of thirty euro ninety-six cent (30.96 EUR). In addition total issue premiums for an amount of three thousand and sixty-seven euro seventy-four cent (3,067.74 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

ff. Three (3) A Shares and three (3) B Shares have been subscribed by Peter Espenhahn residing in Richmond, Surrey (United Kingdom) and fully paid in by a contribution in cash of fifteen euro forty-eight cent (15.48 EUR). In addition total issue premiums for an amount of one thousand five hundred and thirty-three euro eighty-seven cent (1,533.87 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

gg. Eight (8) A Shares and eight (8) B Shares have been subscribed by ZURICH TRUST LTD with registered office in St. Hélier (Jersey) and fully paid in by a contribution in cash of forty-one euro twenty-eight cent (41.28 EUR). In addition total issue premiums for an amount of four thousand and ninety euro thirty-two cent (4,090.32 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

hh. Three (3) A Shares have been subscribed by DEUTSCHE EQUITY FUNDS HOLDINGS LTD (A Units) with registered office in London (United Kingdom) and fully paid in by a contribution in cash of seven euro seventy-four cent (7.74 EUR). In addition total issue premiums for an amount of one thousand five hundred and thirty-three euro eighty-seven cent (1,533.87 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

hh. One hundred and fifty-four (154) A Shares and one hundred and fifty-four (154) B Shares have been subscribed by DEUTSCHE EQUITY FUNDS HOLDINGS LTD (B Units) with registered office in London (United Kingdom) and fully paid in by a contribution in cash of seven hundred and ninety-four euro sixty-four cent (794.64 EUR). In addition total issue premiums for an amount of seventy-eight thousand seven hundred and thirty-eight euro sixty-six cent (78,738.66 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

ii. Twelve (12) A Shares have been subscribed by Roberto Petrini and Laura Petrini, both residing in Assisi (Italy) and Luciana Silvana Petrini and Amalia Petrini, both residing in Bastia Umbra (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of thirty euro ninety-six cent (30.96 EUR). In addition total issue premiums for an amount of six thousand one hundred and thirty-five euro forty-eight cent (6,135.48 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

jj. Twelve (12) A Shares have been subscribed by Carlo Petrini residing in Ponte San Giovanni (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of thirty euro ninety-six cent (30.96 EUR). In addition total issue premiums for an amount of six thousand one hundred and thirty-five euro forty-eight cent (6,135.48 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

kk. Thirty (30) A Shares and thirty (30) B Shares have been subscribed by PROSPEROUSE FOUNDATION with registered office in Vaduz (Liechtenstein) and fully paid in by a contribution in cash of one hundred and fifty-four euro eighty cent (154.80 EUR). In addition total issue premiums for an amount of fifteen thousand three hundred and thirty-eight euro seventy cent (15,338.70 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

ll. Twelve (12) A Shares and twelve (12) B Shares have been subscribed by PUNTA ALA FOUNDATION with registered office in Vaduz (Liechtenstein) and fully paid in by a contribution in cash of sixty-one euro ninety-two cent (61.92 EUR). In addition total issue premiums for an amount of six thousand one hundred and thirty-five euro forty-eight cent (6,135.48 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

mm. Sixty (60) A Shares and sixty (60) B Shares have been subscribed by SELVA S.A. with registered office in Luxembourg and fully paid in by a contribution in cash of three hundred and nine euro sixty cent (309.60 EUR). In addition total issue premiums for an amount of thirty thousand six hundred and seventy-seven euro forty cent (30,677.40 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

nn. Twenty-eight (28) A Shares and twenty-eight (28) B Shares have been subscribed by THE OVERSEAS INVESTMENT TRUST Plc with registered office in London (United Kingdom) and fully paid in by a contribution in cash of one hundred and forty-four euro forty-eight cent (144.48 EUR). In addition total issue premiums for an amount of fourteen thousand three hundred and sixteen euro twelve cent (14,316.12 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

oo. Twenty-four (24) A Shares and twenty-four (24) B Shares have been subscribed by VELITTA STIFTUNG with registered office in Vaduz (Liechtenstein) and fully paid in by a contribution in cash of one hundred and twenty-three euro eighty-four cent (123.84 EUR). In addition total issue premiums for an amount of twelve thousand two hundred and seventy euro ninety-six cent (12,270.96 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

pp. Twelve (12) A Shares have been subscribed by Antonio Venturi residing in Lecce (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of thirty euro ninety-six cent (30.96 EUR). In addition total issue premiums for an amount of six thousand one hundred and thirty-five euro forty-eight cent (6,135.48 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

qq. Twelve (12) A Shares and twelve (12) B Shares have been subscribed by COMPAGNIA ASSICURATRICE UNIPOL SpA with registered office in Bologna (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of sixty-one euro ninety-two cent (61.92 EUR). In addition total issue premiums for an amount of six thousand one hundred and thirty-five euro forty-eight cent (6,135.48 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

rr. Eighteen (18) A Shares and eighteen (18) B Shares have been subscribed by INDUSTRIE ZIGNAGO SANTA MARGHERITA SpA with registered office in Fossalta di Portogruaro (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of ninety-two euro eighty-eight cent (92.88 EUR). In addition total issue premiums for an amount of nine thousand two hundred and three euro twenty-two cent (9,203.22 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

ss. Forty-eight (48) A Shares have been subscribed by MIZUHO CORPORATE BANK LTD with registered office in London (United Kingdom) and fully paid in by a contribution in cash of one hundred and twenty-three euro eighty-four cent (123.84 EUR). In addition total issue premiums for an amount of twenty-four thousand five hundred and forty-one euro ninety-two cent (24,541.92 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

tt. Two hundred and seventeen (217) A Shares and two hundred and seventeen (217) B Shares have been subscribed by ABU DHABI INVESTMENT AUTHORITY with registered office in Abu Dhabi (United Arab Emirates) and fully paid in by a contribution in cash of one thousand one hundred and nineteen euro seventy-two cent (1,119.72 EUR). In addition

tion total issue premiums for an amount of one hundred and ten thousand nine hundred and forty-nine euro ninety-three cent (110,949.93 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

uu. Twelve (12) A Shares have been subscribed by Fabrizio Motterlini, Matteo Motterlini and Marta Motterlini, all residing in Milano (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of thirty euro ninety-six cent (30.96 EUR). In addition total issue premiums for an amount of six thousand one hundred and thirty-five euro forty-eight cent (6,135.48 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

vv. Twelve (12) A Shares have been subscribed by Adriano Riva residing in Lugano (Switzerland) and fully paid in by a contribution in cash of thirty euro ninety-six cent (30.96 EUR). In addition total issue premiums for an amount of six thousand one hundred and thirty-five euro forty-eight cent (6,135.48 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

ww. Twenty-four (24) A Shares and twenty-four (24) B Shares have been subscribed by TORO ASSICURAZIONI SpA with registered office in Torino (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of one hundred and twenty-three euro eighty-four cent (123.84 EUR). In addition total issue premiums for an amount of twelve thousand two hundred and seventy euro ninety-six cent (12,270.96 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

xx. Twelve (12) A Shares and twelve (12) B Shares have been subscribed by Fabrizio Motterlini residing in Milano (Italy) and fully paid in by a contribution in cash of sixty-one euro ninety-two cent (61.92 EUR). In addition total issue premiums for an amount of six thousand one hundred and thirty-five euro forty-eight cent (6,135.48 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

It was noted that the total issue premiums of one million one hundred and seven thousand four hundred and fifty-four euro fourteen cent (1,107,454.14 EUR) have been paid on the subscribed A Shares.

The amounts of ten thousand four hundred and two euro fifty-six cent (10,402.56 EUR) in capital and one million one hundred and seven thousand four hundred and fifty-four euro fourteen cent (1,107,454.14 EUR) as issue premium, totalling one million one hundred and seventeen thousand eight hundred and fifty-six euro seventy cent (1,117,856.70 EUR), paid up in cash by the subscribers were at the free and entire disposal of the company, proof of which has been given to the undersigned notary.

As a consequence of such increase of capital, the five first paragraphs of article 5 of the articles of incorporation will now read as follows:

«**Art. 5. Five first paragraphs.** The Company has an issued and subscribed capital of seven hundred and sixty-three thousand six hundred and seventy-seven euro forty-two cent (763,677.42 EUR), divided into two hundred and ninety-five thousand nine hundred and ninety-nine (295,999) shares, comprising:

(i) ninety-five thousand six hundred and eighty-two (95,682) Redeemable Shares having a par value of two euro fifty-eight cent (2.58 EUR) each («A Shares»);

(ii) one hundred and fifty-five thousand eight hundred and seventy-three (155,873) Ordinary Shares having a par value of two euro fifty-eight cent (2.58 EUR) each («B Shares»);

(iii) forty-four thousand four hundred and forty-four (44,444) Shares having a par value of two euro fifty-eight cent (2.58 EUR) each, allocated to the Unlimited Shareholder («C Shares»).

In addition to the issued capital, issue premiums for a total amount of ninety-two million four hundred and seventy-eight thousand nine hundred and twenty-eight euro seventy-four cent (92,478,928.74 EUR) have been paid on the «A Shares.»»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the presently stated increase of capital with issue premium are estimated at approximately 14,500.- EUR.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the undersigned notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille quatre, le treize juillet.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Maître Jean Steffen, avocat, demeurant à Luxembourg,

agissant en vertu de décisions de DEUTSCHE MORGAN GRENPELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A., actionnaire commandité de la société, prises en date du 8 juillet 2004, copie de ces décisions, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1) La société DEUTSCHE MORGAN GRENPELL CAPITAL ITALY ou DMGCI, avec siège social à Luxembourg, 73, Côte d'Eich, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 54.840, a été constituée suivant acte notarié du 14 mai 1996, publié au Mémorial C, numéro 387 du 12 août 1996. Les statuts de la société ont été modifiés à différentes reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 28 octobre 2002, publié au Mémorial C numéro 1786 du 17 décembre 2002.

II) Aux termes de l'article 5 des statuts, le capital émis de la société est fixé à sept cent cinquante-trois mille deux cent soixante-quatorze euros quatre-vingt-six cents (753.274,86 EUR), divisé en deux cent quatre-vingt-onze mille neuf cent soixante-sept (291.967) actions, comprenant:

(i) quatre-vingt-treize mille cinq cent seize (93.516) Actions Rachetables ayant une valeur nominale de deux euros cinquante-huit cents (2,58 EUR) chacune («Actions A»);

(ii) cent cinquante-quatre mille et sept (154.007) Actions Ordinaires ayant une valeur nominale de deux euros cinquante-huit cents (2,58 EUR) chacune («Actions B»);

(iii) quarante-quatre mille quatre cent quarante-quatre (44.444) Actions ayant une valeur nominale de deux euros cinquante-huit cents (2,58 EUR) chacune, attribuées à l'Actionnaire Commandité («Actions C»).

En plus du capital émis, des primes d'émission d'un montant total de quatre-vingt-onze millions trois cent soixante et onze mille quatre cent soixante-quatorze euros soixante cents (91.371.474,60 EUR) ont été payées sur les «Actions A».

Le total des primes d'émission sera alloué à une réserve extraordinaire, qui, par décision des Actionnaires prise en Assemblée Générale, pourra être distribuée aux Actionnaires ou utilisée par l'Actionnaire Commandité de la Société pour racheter les Actions A.

La Société a un capital autorisé de un million deux cent soixante-dix-neuf mille six cent quatre-vingts euros (1.279.680 EUR) divisé en deux cent cinquante mille (250.000) «Actions A» ayant une valeur nominale de deux euros cinquante-huit cents (2,58 EUR) chacune, cent quatre-vingt-seize mille (196.000) «Actions B» ayant une valeur nominale de deux euros cinquante-huit cents (2,58 EUR) chacune et cinquante mille (50.000) «Actions C» ayant une valeur nominale de deux euros cinquante-huit cents (2,58 EUR) chacune.

L'Actionnaire Commandité est autorisé à émettre des Actions A, B et C supplémentaires avec ou sans prime d'émission afin de porter le capital total de la société jusqu'au capital autorisé de la société, en une ou plusieurs fois, à sa discrétion et à accepter la souscription de telles actions pendant une période telle que déterminée à l'article 32 (5) de la loi sur les sociétés commerciales.

La durée ou l'étendue de cette autorisation peut être étendue périodiquement par décision des Actionnaires en Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des statuts.

L'Actionnaire Commandité est autorisé à déterminer les conditions de souscription des actions A, B et C.

L'Actionnaire Commandité est autorisé à émettre de telles Actions A, B et C durant la période mentionnée ci-dessus sans droit de souscription préférentiel pour les Actionnaires existants.

A la suite de chaque augmentation partielle ou totale de capital réalisée par l'Actionnaire Commandité conformément aux dispositions ci-dessus, l'Actionnaire Commandité prendra les mesures nécessaires pour modifier l'article 5 afin de constater cette modification et est autorisé à prendre ou à autoriser toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication de telle modification conformément à la loi.

III) En exécution des pouvoirs lui conférés par les statuts, l'Actionnaire Commandité a décidé de procéder à une augmentation de capital à concurrence de dix mille quatre cent deux euros cinquante-six cents (10.402,56 EUR) pour le porter de son montant actuel de sept cent cinquante-trois mille deux cent soixante-quatorze euros quatre-vingt-six cents (753.274,86 EUR) à sept cent soixante-trois mille six cent soixante-dix-sept euros quarante-deux cents (763.677,42 EUR) par l'émission de deux mille cent soixante-six (2.166) Actions Rachetables («Actions A») ayant une valeur nominale de deux euros cinquante-huit cents (2,58 EUR) chacune à un prix d'émission de cinq cent treize euros quatre-vingt-sept cents (513,87 EUR) par action et de mille huit cent soixante-six (1.866) Actions Ordinaires («Actions B») ayant une valeur nominale de deux euros cinquante-huit cents (2,58 EUR) chacune, et d'émettre trois cents (300) Obligations ayant une valeur nominale de deux euros cinquante-huit cents (2,58 EUR) chacune.

L'Actionnaire Commandité a décidé d'accepter la souscription aux actions nouvelles comme suit:

a. Trente-six (36) Actions A ont été souscrites par Diana De Silva Bracco demeurant à Milan (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de quatre-vingt-douze euros quatre-vingt-huit cents (92,88 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant dix-huit mille quatre cent six euros quarante-quatre cents (18.406,44 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

b. Vingt-quatre (24) Actions A et vingt-quatre (24) Actions B ont été souscrites par ISTITUTO FINANZIARIO INDUSTRIALE (IFI) SpA avec siège social à Turin (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de cent vingt-trois euros quatre-vingt-quatre cents (123,84 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant douze mille deux cent soixante-dix euros quatre-vingt-seize cents (12.270,96 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

c. Soixante (60) Actions A et soixante (60) Actions B ont été souscrites par BANCO DI BRESCIA SpA avec siège social à Brescia (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent neuf euros soixante cents (309,60 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant trente mille six cent soixante-dix-sept euros quarante cents (30.677,40 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

d. Quarante-huit (48) Actions A ont été souscrites par Piter Ennio De Rigo demeurant à Cortina d'Ampezzo (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de cent vingt-trois euros quatre-vingt-quatre cents (123,84 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant vingt-quatre mille cinq cent quarante et un euros quatre-vingt-douze cents (24.541,92 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

e. Deux cent quatre (204) Actions A et deux cent quatre (204) Actions B ont été souscrites par DEUTSCHE BETEILIGUNGS AG avec siège social à Francfort (Allemagne) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de mille cinquante-deux euros soixante-quatre cents (1.052,64 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant cent quatre mille trois cent trois euros seize cents (104.303,16 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

f. Deux cent quatre (204) Actions A et deux cent quatre (204) Actions B ont été souscrites par DEUTSCHE BANK SpA avec siège social à Milan (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de mille cinquante-deux euros soixante-quatre cents (1.052,64 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant cent quatre mille trois cent trois euros seize cents (104.303,16 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

g. Douze (12) Actions A ont été souscrites par FELIPE S.A. avec siège social à Lugano (Suisse) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trente euros quatre-vingt-seize cents (30,96 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant six mille cent trente-cinq euros quarante-huit cents (6.135,48 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

h. Cent vingt (120) Actions A et cent vingt (120) Actions B ont été souscrites par FERRERO INTERNATIONAL S.A. avec siège social à Senningerberg (Luxembourg) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de six cent dix-neuf euros vingt cents (619,20 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant soixante et un mille trois cent cinquante-quatre euros quatre-vingts cents (61.354,80 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

i. Soixante (60) Actions A et soixante (60) Actions B ont été souscrites par FONDO RISPARMIO ITALIA AZIONARIO avec siège social à Basiglio (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent neuf euros soixante cents (309,60 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant trente mille six cent soixante-dix-sept euros quarante cents (30.677,40 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

j. Sept (7) Actions A et sept (7) Actions B ont été souscrites par HALL INVESTMENT S.A. avec siège social à Luxembourg et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trente-six euros douze cents (36,12 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant trois mille cinq cent soixante-dix-neuf euros trois cents (3.579,03 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

k. Vingt-deux (22) Actions A et vingt-deux (22) Actions B ont été souscrites par ISCANDAR S.A. avec siège social à Luxembourg et entièrement libérées moyennant versement en espèces de cent treize euros cinquante-deux cents (113,52 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant onze mille deux cent quarante-huit euros trente-huit cents (11.248,38 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

l. Vingt-deux (22) Actions A et vingt-deux (22) Actions B ont été souscrites par AUDRIEU - CONSULTADORIAE SERVICOS (SOCIEDADE UNIPessoal) Lda avec siège social à Funchal (Madeira) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de cent treize euros cinquante-deux cents (113,52 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant onze mille deux cent quarante-huit euros trente-huit cents (11.248,38 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

m. Sept (7) Actions A et sept (7) Actions B ont été souscrites par HANGHER FINANCE S.A. avec siège social à Luxembourg et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trente-six euros douze cents (36,12 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant trois mille cinq cent soixante-dix-neuf euros trois cents (3.579,03 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

n. Soixante (60) Actions A et soixante (60) Actions B ont été souscrites par FONDO RISPARMIO ITALIA CRESCITA avec siège social à Basiglio (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent neuf euros soixante cents (309,60 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant trente mille six cent soixante-dix-sept euros quarante cents (30.677,40 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

o. Quinze (15) Actions A ont été souscrites par POTENZA -CONSULTADORIA E SERVICOS Lda (A Units) avec siège social à Funchal (Madeira) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trente-huit euros soixante-dix cents (38,70 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant sept mille six cent soixante-neuf euros trente-cinq cents (7.669,35 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

o. Trente-six (36) Actions A et trente-six (36) Actions B ont été souscrites par POTENZA - CONSULTADORIA E SERVICOS Lda (B Units) avec siège social à Funchal (Madeira) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de cent quatre-vingt-cinq euros soixante-seize cents (185,76 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant dix-huit mille quatre cent six euros quarante-quatre cents (18.406,44 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

p. Trois (3) Actions A ont été souscrites par GOLDENAGE FOUNDATION (A Units) avec siège social à Vaduz (Liechtenstein) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de sept euros soixante-quatorze cents (7,74 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant mille cinq cent trente-trois euros quatre-vingt-sept cents (1.533,87 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

p. Douze (12) Actions A et douze (12) Actions B ont été souscrites par GOLDENAGE FOUNDATION (B Units) avec siège social à Vaduz (Liechtenstein) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de soixante et un euros quatre-vingt-douze cents (61,92 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant six mille cent trente-cinq euros quarante-huit cents (6.135,48 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

q. Douze (12) Actions A et douze (12) Actions B ont été souscrites par INDUSTRIA SCAFFALATURE ARREDAMENTI (ISA) SpA avec siège social à Bastia Umbra (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de soixante et un euros quatre-vingt-douze cents (61,92 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant six mille cent trente-cinq euros quarante-huit cents (6.135,48 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

r. Cent vingt (120) Actions A et cent vingt (120) Actions B ont été souscrites par ASSICURAZIONI GENERALI S.p.A. avec siège social à Trieste (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de six cent dix-neuf euros vingt cents (619,20 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant soixante et un mille trois cent cinquante-quatre euros quatre-vingts cents (61.354,80 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

s. Cent quinze (115) Actions A et cent quinze (115) Actions B ont été souscrites par KUWAIT INVESTMENT OFFICE avec siège social à Londres (Royaume-Uni) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de cinq cent quatre-vingt-treize euros quarante cents (593,40 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant cinquante-huit mille sept cent quatre-vingt-dix-huit euros trente-cinq cents (58.798,35 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

t. Soixante (60) Actions A et soixante (60) Actions B ont été souscrites par LEOPAR Srl avec siège social à Milan (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent neuf euros soixante cents (309,60 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant trente mille six cent soixante-dix-sept euros quarante cents (30.677,40 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

u. Douze (12) Actions A et douze (12) Actions B ont été souscrites par LEONARDO SERVADIO Srl avec siège social à Perugia (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de soixante et un euros quatre-vingt-douze cents (61,92 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant six mille cent trente-cinq euros quarante-huit cents (6.135,48 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

v. Vingt-quatre (24) Actions A ont été souscrites par Ulderico Capucci, Mariano Marchetti, Marco Valentino Maroino et Roberto Protasoni demeurant tous à Milan (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de soixante et un euros quatre-vingt-douze cents (61,92 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant douze mille deux cent soixante-dix euros quatre-vingt-seize cents (12.270,96 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

w. Soixante (60) Actions A et soixante (60) Actions B ont été souscrites par MAYKAYA NETHERLANDS B.V. avec siège social à Amsterdam (Pays-Bas) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent neuf euros soixante cents (309,60 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant trente mille six cent soixante-dix-sept euros quarante cents (30.677,40 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

x. Quarante-huit (48) Actions A ont été souscrites par Rodolfo Molo demeurant à Milan (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de cent vingt-trois euros quatre-vingt-quatre cents (123,84 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant vingt-quatre mille cinq cent quarante et un euros quatre-vingt-douze cents (24.541,92 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

y. Trois (3) Actions A ont été souscrites par John Craven (A Units) demeurant à Londres (Royaume-Uni) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de sept euros soixante-quatorze cents (7,74 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant mille cinq cent trente-trois euros quatre-vingt-sept cents (1.533,87 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

y. Cinq (5) Actions A et cinq (5) Actions B ont été souscrites par John Craven (B Units) demeurant à Londres (Royaume-Uni) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de vingt-cinq euros quatre-vingts cents (25,80 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant deux mille cinq cent cinquante-six euros quarante-cinq cents (2.556,45 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

z. Treize (13) Actions A et treize (13) Actions B ont été souscrites par Anthony Richmond-Watson demeurant à Basingstoke, Hampshire (Royaume-Uni) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de soixante-sept euros huit cents (67,08 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant six mille six cent quarante-six euros soixante-dix-sept cents (6.646,77 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

aa. Trois (3) Actions A et trois (3) Actions B ont été souscrites par Luigi La Ferla demeurant à Londres (Royaume-Uni) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de quinze euros quarante-huit cents (15,48 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant mille cinq cent trente-trois euros quatre-vingt-sept cents (1.533,87 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

bb. Six (6) Actions A et six (6) Actions B ont été souscrites par Robert H. Smith demeurant à Peebles (Royaume-Uni) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trente euros quatre-vingt-seize cents (30,96 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant trois mille soixante-sept euros soixante-quatorze cents (3.067,74 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

cc. Douze (12) Actions A et douze (12) Actions B ont été souscrites par Dante Razzano demeurant à Varallo Sesia (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de soixante et un euros quatre-vingt-douze cents (61,92 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant six mille cent trente-cinq euros quarante-huit cents (6.135,48 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

dd. Deux (2) Actions A et deux (2) Actions B ont été souscrites par Delio Fabbri demeurant à Luxembourg et entièrement libérées moyennant versement en espèces de dix euros trente-deux cents (10,32 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant mille vingt-deux euros cinquante-huit cents (1.022,58 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

ee. Six (6) Actions A et six (6) Actions B ont été souscrites par Attilio Arietti demeurant à Turin (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trente euros quatre-vingt-seize cents (30,96 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant trois mille soixante-sept euros soixante-quatorze cents (3.067,74 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

ff. Trois (3) Actions A et trois (3) Actions B ont été souscrites par Peter Espenhahn demeurant à Richmond, Surrey (Royaume-Uni) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de quinze euros quarante-huit cents (15,48 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant mille cinq cent trente-trois euros quatre-vingt-sept cents (1.533,87 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

gg. Huit (8) Actions A et huit (8) Actions B ont été souscrites par ZURICH TRUST LTD avec siège social à St. Hélier (Jersey) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de quarante et un euros vingt-huit cents (41,28 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant quatre mille quatre-vingt-dix euros trente-deux cents (4.090,32 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

hh. Trois (3) Actions A ont été souscrites par DEUTSCHE EQUITY FUNDS HOLDING LTD (A Units) avec siège social à Londres (Royaume-Uni) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de sept euros soixante-quatorze cents (7,74 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant mille cinq cent trente-trois euros quatre-vingt-sept cents (1.533,87 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

hh. Cent cinquante-quatre (154) Actions A et cent cinquante-quatre (154) Actions B ont été souscrites par DEUTSCHE EQUITY FUNDS HOLDING LTD (B Units) avec siège social à Londres (Royaume-Uni) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de sept cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-quatre cents (794,64 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant soixante-dix-huit mille sept cent trente-huit euros soixante-six cents (78.738,66 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

ii. Douze (12) Actions A ont été souscrites par Roberto Petrini et Laura Petrini, demeurant tous les deux à Assisi (Italie) et Luciana Silvana Petrini et Amalia Petrini, demeurant tous les deux à Bastia Umbra (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trente euros quatre-vingt-seize cents (30,96 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant six mille cent trente-cinq euros quarante-huit cents (6.135,48 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

jj. Douze (12) Actions A ont été souscrites par Carlo Petrini demeurant à Ponte San Giovanni (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trente euros quatre-vingt-seize cents (30,96 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant six mille cent trente-cinq euros quarante-huit cents (6.135,48 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

kk. Trente (30) Actions A et trente (30) Actions B ont été souscrites par PROSPEROUSE FOUNDATION avec siège social à Vaduz (Liechtenstein) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de cent cinquante-quatre euros quatre-vingts cents (154,80 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant quinze mille trois cent trente-huit euros soixante-dix cents (15.338,70 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

ll. Douze (12) Actions A et douze (12) Actions B ont été souscrites par PUNTA ALA FOUNDATION avec siège social à Vaduz (Liechtenstein) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de soixante et un euros quatre-vingt-douze cents (61,92 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant six mille cent trente-cinq euros quarante-huit cents (6.135,48 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

mm. Soixante (60) Actions A et soixante (60) Actions B ont été souscrites par SELVA S.A. avec siège social à Luxembourg et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent neuf euros soixante cents (309,60 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant trente mille six cent soixante-dix-sept euros quarante cents (30.677,40 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

nn. Vingt-huit (28) Actions A et vingt-huit (28) Actions B ont été souscrites par THE OVERSEAS INVESTMENT TRUST Plc avec siège social à Londres (Royaume-Uni) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de cent quarante-quatre euros quarante-huit cents (144,48 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant quatorze mille trois cent seize euros douze cents (14.316,12 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

oo. Vingt-quatre (24) Actions A et vingt-quatre (24) Actions B ont été souscrites par VELITTA STIFTUNG avec siège social à Vaduz (Liechtenstein) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de cent vingt-trois euros quatre-vingt-quatre cents (123,84 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant douze mille deux cent soixante-dix euros quatre-vingt-seize cents (12.270,96 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

pp. Douze (12) Actions A ont été souscrites par Antonio Venturi demeurant à Lecce (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trente euros quatre-vingt-seize cents (30,96 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant six mille cent trente-cinq euros quarante-huit cents (6.135,48 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

qq. Douze (12) Actions A et douze (12) Actions B ont été souscrites par COMPAGNIA ASSICURATRICE UNIPOL SpA avec siège social à Bologna (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de soixante et un euros quatre-vingt-douze cents (61,92 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant six mille cent trente-cinq euros quarante-huit cents (6.135,48 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

rr. Dix-huit (18) Actions A et dix-huit (18) Actions B ont été souscrites par INDUSTRIE ZIGNAGO SANTA MARGHERITA SpA avec siège social à Fossalta di Portogruaro (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de quatre-vingt-douze euros quatre-vingt-huit cents (92,88 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant neuf mille deux cent trois euros vingt-deux cents (9.203,22 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

ss. Quarante-huit (48) Actions A ont été souscrites par MIZUHO CORPORATE BANK LTD avec siège social à Londres (Royaume-Uni) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de cent vingt-trois euros quatre-vingt-quatre cents (123,84 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant vingt-quatre mille cinq cent quarante et un euros quatre-vingt-douze cents (24.541,92 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

tt. Deux cent dix-sept (217) Actions A et deux cent dix-sept (217) Actions B ont été souscrites par ABU DHABI INVESTMENT AUTHORITY avec siège social à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de mille cent dix-neuf euros soixante-douze cents (1.119,72 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant cent dix mille neuf cent quarante-neuf euros quatre-vingt-treize cents (110.949,93 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

uu. Douze (12) Actions A ont été souscrites par Fabrizio Motterlini, Matteo Motterlini et Marta Motterlini demeurant tous à Milan (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trente euros quatre-vingt-seize cents (30,96 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant six mille cent trente-cinq euros quarante-huit cents (6.135,48 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

vv. Douze (12) Actions A ont été souscrites par Adriano Riva demeurant à Lugano (Suisse) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trente euros quatre-vingt-seize cents (30,96 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant six mille cent trente-cinq euros quarante-huit cents (6.135,48 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

ww. Vingt-quatre (24) Actions A et vingt-quatre (24) Actions B ont été souscrites par TORO ASSICURAZIONI SpA avec siège social à Turin (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de cent vingt-trois euros quatre-vingt-quatre cents (123,84 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant douze mille deux cent soixante-dix euros quatre-vingt-seize cents (12.270,96 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

xx. Douze (12) Actions A et douze (12) Actions B ont été souscrites par Fabrizio Motterlini demeurant à Milan (Italie) et entièrement libérées moyennant versement en espèces de soixante et un euros quatre-vingt-douze cents (61,92 EUR). En plus, des primes d'émission totalisant six mille cent trente-cinq euros quarante-huit cents (6.135,48 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

Il a été constaté que des primes d'émission totalisant un million cent sept mille quatre cent cinquante-quatre euros quatorze cents (1.107.454,14 EUR) ont été payées pour les Actions A souscrites.

Les montants de dix mille quatre cent deux euros cinquante-six cents (10.402,56 EUR) en capital et un million cent sept mille quatre cent cinquante-quatre euros quatorze cents (1.107.454,14 EUR) en primes d'émission, totalisant un million cent dix-sept mille huit cent cinquante-six euros soixante-dix cents (1.117.856,70 EUR), libérés en espèces par les souscripteurs, ont été mis à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

A la suite de cette augmentation de capital, les cinq premiers alinéas de l'article 5 des statuts auront désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Cinq premiers alinéas. La société a un capital émis de sept cent soixante-trois mille six cent soixante-dix-sept euros quarante-deux cents (763.677,42 EUR), divisé en deux cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (295.999) actions, comprenant:

(i) quatre-vingt-quinze mille six cent quatre-vingt-deux (95.682) Actions Rachetables ayant une valeur nominale de deux euros cinquante-huit cents (2,58 EUR) chacune («Actions A»);

(ii) cent cinquante-cinq mille huit cent soixante-treize (155.873) Actions Ordinaires ayant une valeur nominale de deux euros cinquante-huit cents (2,58 EUR) chacune («Actions B»);

(iii) quarante-quatre mille quatre cent quarante-quatre (44.444) Actions ayant une valeur nominale de deux euros cinquante-huit cents (2,58 EUR) chacune, attribuées à l'Actionnaire Commandité («Actions C»).

En plus du capital émis, des primes d'émission d'un montant total de quatre-vingt-douze millions quatre cent soixante-dix-huit mille neuf cent vingt-huit euros soixante-quatorze cents (92.478.928,74 EUR) ont été payées sur les «Actions A».»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces, qui incombent à la société à la suite de l'augmentation de capital avec prime d'émission qui précède, sont estimés à environ 14.500,- EUR.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Steffen, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, vol. 144S, fol. 45, case 8. – Reçu 11.178,57 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

P. Frieders.

(065128.3/212/623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

DEUTSCHE MORGAN GRENFELL CAPITAL ITALY, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 54.840.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

P. Frieders.

(065129.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

ISIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 47.089.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg le 4 août 2004, réf. LSO-AT00928, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour la société

Fiduciaire MEVEA, S.à r.l.

Le Domiciliaire

Signature

(064766.3/815/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

EUROBER LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5751 Frisange, 40A, rue Robert Schuman.
R. C. Luxembourg B 60.889.

Assemblée Générale tenue de façon extraordinaire le 30 juin 2004 à 16 heures à Frisange

La séance est ouverte à 16 heures, sous la présidence de Monsieur Giovanni Rosaia.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Luciana Bartolomei, demeurant Via Milano, 16, I-28069 San Martino di Trecate (NO), et l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Antonella Bartolomei, demeurant Via Milano, 16B, I-28069 San Martino di Trecate (NO), tous ici présents et acceptant.

M. le président expose et l'assemblée constate:

- que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur la liste de présence, qui restera annexée au présent procès-verbal;
- qu'il résulte de la liste de présence que la totalité du capital est représentée;
- que dès lors, la présente assemblée est valablement constituée et apte à délibérer sur les objets portés à son ordre du jour.

M. le président expose que l'ordre du jour est le suivant:

1. Renouvellement des mandats d'administrateurs et d'administrateur-délégué;
2. Remplacement du commissaire aux comptes;
3. Divers.

Première résolution

L'assemblée générale décide de nommer administrateurs de la société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2010:

- Monsieur Giovanni Rosaia, administrateur de société, demeurant Via Cantelli, 12E, I-28065 Cerano, né à Magenta (MI) le 1^{er} mai 1961;
- Madame Luciana Bartolomei, commerçante, demeurant Via Milano, 16, I-28069 San Martino di Trecate (NO);
- Madame Antonella Bartolomei, commerçante, demeurant Via Milano, 16B, I-28069 San Martino di Trecate (NO).

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer administrateur-délégué Monsieur Giovanni Rosaia.

Deuxième résolution

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer, en remplacement de la FIDUCIAIRE PREMIUM S.A., un nouveau commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature / Signature / Signature

Le président / le secrétaire / le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03474. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064423.3/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

INTERNATIONAL BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 17.304.

Suite à la cooptation en date du 28 mai 2004 de Monsieur Yoshirou Enya en remplacement de Messieurs Shoda et Ohsugi, démissionnaires ainsi qu'aux décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juillet 2004 le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Yoshirou Enya, Executive Officer, DAIWA SECURITIES CO., Ltd, 6-4 otemachi, 2-Chome, Chiyoda-ku, Tokyo 100 Japan,
- Monsieur Keith Evans, Director Global Custody Services, DAIWA SECURITIES TRUST AND BANKING (Europe) PLC, PO Box 18310, 5 King William Street, London EC4N 7JB,
- Monsieur Fumio Ishihara, Chief Executive, DAIWA SECURITIES TRUST AND BANKING (Europe) PLC, PO Box 18310, 5 King William Street, London EC4N 7JB,
- Monsieur Karl Mc Eneff, Managing Director, DAIWA SECURITIES TRUST AND BANKING (Europe) PLC, PO Box 18310, 5 King William Street, London EC4N 7JB.

Pour INTERNATIONAL BOND FUND MANAGEMENT COMPANY

Société anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09071. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064449.3/1126/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

GARTMORE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.
Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 77.949.

- Monsieur Christopher David Middleton est à omettre du conseil d'administration. Celui-ci a démissionné de son poste d'administrateur le 26 mars 2004;
- Monsieur Roger Michael Bartley est à omettre du conseil d'administration. Celui-ci a démissionné de son poste d'administrateur le 11 mars 2004;
- Monsieur Christopher John Lorraine Samuel est à omettre du conseil d'administration. Celui-ci a démissionné de son poste d'administrateur le 11 mars 2004;
- Nomination de Monsieur Glyn Parry Jones le 11 mars 2004 comme administrateur;
- Nomination de Monsieur Quintin Price le 11 mars 2004 comme administrateur.

Luxembourg, le 2 août 2004.

Pour GARTMORE SICAV

J. A. Fuhrmann

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00547. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064453.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

KaTES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 102.049.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le treize juillet.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg;

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Mounir Kortas, employé privé, né à Akouda (Tunisie) en date du 1^{er} août 1982 (n° matricule 162089935148833), demeurant à F-35700 Rennes, 5, Allée Henri Colas;
ici représenté par Monsieur James Junker, demeurant à L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis;
en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 12 mai 2004;
 - 2.- Monsieur Bernard Touzanne, employé privé, né à Saint-Gaudens (31) (France) en date du 10 juin 1981 (n° matricule 161063148332727), demeurant à F-35520 La Chapelle des Fougeretz, 5, mail de la Viennais;
ici représenté par Monsieur James Junker, demeurant à L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis;
en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 12 mai 2004;
- Lesquelles deux prédites procurations, après avoir été paraphées ne varietur resteront annexées au présent acte, pour être formalisé avec lui aux formalités de l'enregistrement;

Lesquels comparants ont requis le notaire soussigné de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer entre eux;

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de KaTES, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans toute aune commune du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés. Tout changement à l'intérieur de la commune de Luxembourg peut être décidé par le gérant.

La société peut créer des succursales et agences dans toute autre localité du pays et à l'étranger.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une agence commerciale dans les secteurs:

- matériels et équipements pour le bâtiment et les travaux publics,
- textile.

Elle pourra effectuer faire toutes opérations commerciales, financières ou civiles, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet ou pouvant en faciliter la réalisation.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) divisé en 1.250 parts sociales de dix Euros (EUR 10,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites et libérées comme suit:

1.- Monsieur Mounir Kortas, prédit.	638
2.- Monsieur Bernard Touzanne, prédit	612
Total	1.250

La somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Art. 6. Les parts sont librements cessibles entre les associés ou leurs héritiers. Une cession de part à un tiers est interdite sans le consentement exprès des associés.

En cas de cession la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans.

Art. 7. La société est administrée par un ou par plusieurs gérants.

La société est valablement engagée par la signature du gérant unique ou les signatures conjointes des gérants.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, la faillite ou la déconfiture d'un des associés. En cas de décès d'un des associés, la société continuera entre l'associé survivant et les héritiers légaux de l'associé décédé. La société ne reconnaît cependant qu'un seul propriétaire par part sociale et les copropriétaires d'une part devront désigner l'un d'eux pour les représenter au regard de la société.

Art. 9. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2004.

Art. 10. Pour tous les points qui ne sont pas réglementés par les statuts, les associés se soumettent à la législation luxembourgeoise en vigueur.

Art. 11. Le montant des frais, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont assumés par elle à raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille Euros (EUR 1.000,-).

Assemblée Générale Extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- Le siège social de la société est établi à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er};

- L'assemblée désigne comme gérant unique Monsieur Mounir Kortas, prédit, qui est habilité à engager la société en toutes circonstances sous sa signature exclusive.

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, en l'étude, date qu'en tête des présentes;

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de nous notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec nous notaire le présent acte.

signé: J. Junker. C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 juillet 2004, vol. 887, fol. 20, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 30 juillet 2004.

C. Doerner.

(063507.3/209/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

B.T. CORPORATE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue H. Heine.

R. C. Luxembourg B 65.271.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 2 juin 2004 à 20.00 heures au siège de la société

Les actionnaires déclarent avoir été dûment convoqués à la présente assemblée.

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée, de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de façon à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

1. Constatation de la démission de l'ancien Commissaire aux comptes de la société et quitus à lui accorder;
2. Nomination du nouveau Commissaire aux comptes de la société;
3. Nomination d'un nouveau membre du Conseil d'administration;
4. Divers.

Résolutions prises:

Après discussion pleine et entière, l'assemblée générale a décidé:

1. L'assemblée générale a constaté la démission de l'ancien Commissaire aux comptes de la société et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de ses fonctions pendant toute la durée de son mandat;
2. L'assemblée générale décide de nommer la société CENTRA FIDES S.A., siège social au 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg, qui accepte, comme nouveau Commissaire aux comptes avec effet immédiat;
3. L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Nicolas Hoffeld, adresse professionnelle au 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg, qui accepte, comme nouveau membre du Conseil d'administration avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064728.3/766/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

BLUE STRATOS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 89.158.

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juillet 2004

L'Assemblée accepte les démissions de Monsieur Jean-Franklin Woodtli et Monsieur Bernard Jeanneret de leurs postes d'Administrateurs de la société avec effet immédiat.

L'Assemblée nomme Monsieur Patrick Meunier et Monsieur Alexander Ruxton aux postes d'administrateurs de la société pour une durée de quatre ans avec effet immédiat.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00929. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064784.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

RUCARI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, Z.I. rue de la Poudrerie.
R. C. Luxembourg B 38.166.

L'an deux mille quatre, le vingt-huit mai,

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée RUCARI, S.à r.l., ayant son siège social à L-3364 Leudelange, Zone Industrielle de la Poudrerie, constituée suivant acte reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange, en remplacement du notaire Reginald Neuman, alors de résidence à Luxembourg, en date du 16 septembre 1991, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 103 du 25 mars 1992, modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Neuman, en date du 15 juillet 1993, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 498 du 22 octobre 1993, modifiée suivant acte reçu par le notaire Frank Molitor, de résidence à Dudelange, en date du 5 mars 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 874 du 12 octobre 2001, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 38.166, au capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25.00) chacune, entièrement libérées.

L'assemblée est composée de:

1.- Monsieur Fulvio Riganelli, commerçant, demeurant à L-3825 Schifflange, 16, Schefflengerberg,

2.- Monsieur Joseph Comodi, gérant de société, demeurant à L-3899 Foetz, 5, rue du Soleil,

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de ladite société, se considérer comme dûment convoqués, avoir connaissance de l'ordre du jour et avoir unanimement pris la résolution suivante:

Les associés décident de faire un ajout à l'objet social et de modifier, par conséquent, l'article trois des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet:

a) l'importation, l'exportation, la vente en gros et en détail d'articles de bimbeloterie, de textiles, de fausse bijouterie, de maroquinerie et d'horlogerie-bijouterie,

b) la prestation de services informatiques, ainsi que le commerce d'équipements de bureau et d'ordinateurs.

Elle peut faire toutes opérations mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, au Grand-Duché et à l'étranger, notamment par la prise de participations dans des entreprises ou la location de fonds de commerce similaires ou par la création de filiales ou succursales.»

Monsieur Joseph Comodi, prénommé, est nommé gérant de la branche mentionnée sub b), avec tous les pouvoirs pour engager valablement la société, en toutes circonstances, par sa seule signature dans cette branche.

En ce qui concerne la branche mentionnée sub a), les deux gérants, à savoir Monsieur Fulvio Riganelli et Monsieur Joseph Comodi, prénommés, disposent toujours d'un pouvoir de signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Riganelli, J. Comodi, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, vol. 143S, fol. 79, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

E. Schlessler.

(063607.3/227/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

RUCARI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, Z.I. rue de la Poudrerie.

R. C. Luxembourg B 38.166.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

E. Schlessler.

(063608.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

TOP FASHION CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 24, avenue de la Porte Neuve.

R. C. Luxembourg B 69.074.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 14 mai 2004

La séance est ouverte à 10.30 heures.

Présences

Se sont réunis en assemblée générale à Luxembourg sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux statuts:

1. Monsieur Leonardo Graziano, commerçant, demeurant à L-2737 Luxembourg, 35, rue Wurth-Paquet, associé de la société TOP FASHION CONCEPT, S.à r.l.

2. Mademoiselle Maria Stella Graziano, étudiante, associée de la société, ici représentée par Monsieur Antonio Graziano, commerçant, demeurant à L-3254 Bettembourg, 161, route de Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée.

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social vers L-2227 Luxembourg, 24, avenue de la Porte Neuve
2. Divers.

Délibération

Après délibération, l'Assemblée adopte à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée prend acte du transfert du siège social de TOP FASHION CONCEPT, S.à r.l., vers L-2227 Luxembourg, 24, avenue de la Porte Neuve.

Personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11.30 heures.

Signatures

Les associés

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00048. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064505.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

TOP FASHION CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 24, avenue de la Porte Neuve.

R. C. Luxembourg B 69.074.

Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2004

Résolution des associés

L'an deux mille quatre, le 28 juin,

1. Madame Maria Stella Graziano, née le 19 octobre 1984, demeurant à I-48015 Cervia (RA), Via Ciclamini, 32, étudiante, associée de la société;

2. Monsieur Leonardo Graziano, demeurant 35, rue Wurth-Paquet à L-2737 Luxembourg, né le 10 octobre 1975, en sa qualité d'associé et de gérant administratif de la société G.L., S.à r.l., ont pris la résolution suivante:

Première et unique résolution

Monsieur Di Pinto Felice (matricule 1967 1113 139), demeurant à L-2713 Luxembourg, 3, rue René Weimerskirch, est démis de sa fonction de gérant technique, et ceci à partir du 28 juin 2004.

M. S. Graziano / L. Graziano

Associée / Associé et Gérant administratif

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00045. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064508.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

HEMA-TEC, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6681 Mertert, 2B, rue de Manternach.
R. C. Luxembourg B 64.475.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS08286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

Signature.

(064421.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

VINS DESCOMBE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 102.147.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le premier juillet,

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

INTERNATIONAL TRADE WINE DEVELOPMENT (I.T.W.D.) S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, représentée par Madame Chantal Keereman, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 30 juin 2004.

Laquelle procuration sera signée ne varietur par la comparante et le notaire soussigné, et restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a déclaré vouloir constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée unipersonnelle et en arrêter les statuts comme suit:

Titre 1.- Objet - Dénomination - Siège social - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par le présent acte une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, par celle du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée telle que modifiée, et par celle du 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée unipersonnelles (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. La dénomination de la société sera VINS DESCOMBE INTERNATIONAL, S.à r.l.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg. Le siège social peut être transféré en toute autre localité à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés délibérant de la manière prévue pour les modifications aux Statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune par simple décision des gérants.

Art. 4. La société a pour objet l'achat et la vente en gros, demi-gros et détail, l'importation et l'exportation de vins et de tous produits à base de vin ainsi que de toutes boissons alcoolisées ou non, l'exploitation, par bail ou autrement, de toute propriété rurale et, plus particulièrement, l'exercice de toute activité agricole, viticole, vinicole ou forestière.

La société a également pour objet la prise de participation dans toute société ou entreprise ayant le même objet ou un objet semblable, connexe, similaire, accessoire ou complémentaire.

La société peut généralement accomplir toutes opérations commerciales, financières, industrielles mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

La société peut en outre ouvrir des succursales.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. La faillite, la banqueroute ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Titre II.- Capital - Parts sociales

Art. 7. Le capital social de la société est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt quatre euros (EUR 124,-) chacune.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles par l'unique associé, aussi longtemps qu'il y a uniquement un seul associé.

S'il y a plus d'un associé, les parts sont librement cessibles entre les associés. Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément préalable donné en assemblée générale par des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le surplus, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

Art. 9. Les héritiers et représentants ou ayants droit d'un associé et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Titre III.- Administration

Art. 10. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, nommés par les associés pour une période indéterminée. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Chaque gérant dispose des pouvoirs les plus étendus afin d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la société, à l'exception de ceux qui sont expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés.

Tout litige dans lequel la société apparaît comme demandeur ou comme défendeur, sera géré au nom de la société par chacun des gérants.

La société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle d'un des gérants.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs agents, associés ou non.

Titre IV.- Assemblée Générale des associés

Art. 11. L'associé unique exercera tous les pouvoirs incombant à l'assemblée générale des associés, en vertu de la section XII de la Loi.

Toutes les décisions excédant les pouvoirs du gérant/des gérants seront prises par l'associé unique. Les décisions de l'associé unique seront écrites et doivent être consignées dans des procès verbaux conservés dans un registre spécial.

S'il y a plus d'un associé, les décisions des associés seront prises en assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative de la gérance. Les résolutions seront valablement adoptées par des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Tout associé peut, par procuration écrite, autoriser toute autre personne, associée ou non, à le représenter lors d'une assemblée générale des associés et à voter en son nom.

Titre V.- Année sociale - Profits - Réserves

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 13. Chaque année au dernier jour de décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements, provisions et taxes, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

Titre VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 14. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, à désigner par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la Loi. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Le surplus après paiement de toutes les charges, dettes et dépenses résultant de la liquidation, serviront au remboursement des apports faits par les associés sur les parts de la société.

Le surplus final sera distribué aux associés en proportion de leur participation respective dans la société.

Titre VII.- Varia

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions des lois afférentes.

Disposition transitoire

La première année sociale commencera au jour de la constitution de la société et prendra fin le 31 décembre 2004.

Souscription - Libération

Les Statuts ayant été établis, la partie présente déclare vouloir souscrire la totalité du capital de la manière suivante:

INTERNATIONAL TRADE WINE DEVELOPMENT (I.T.W.D.) S.A., prénommée, cent parts sociales 100

Total: cent parts sociales 100

Les parts sociales ont été entièrement libérées par un apport en espèces de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR).

Le montant de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) est par conséquent à la disposition de la société à partir de ce moment, tel qu'il a été certifié au notaire instrumentaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de sa constitution, s'élève approximativement à EUR 1.100,-.

Assemblée Générale Extraordinaire

Après que les Statuts aient été rédigés, l'associé prénommé a immédiatement tenu une assemblée générale extraordinaire.

Après avoir vérifié si elle a été régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social de la société est établi au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.
- 2) Ont été nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:
 - Monsieur Florent Descombe, négociant en vins, avec adresse professionnelle au 462, rue du Beaujolais, F-69460 Saint Etienne des Ouilères, né à Villefranche sur Saône (France), le 25 janvier 1962;
 - Monsieur Jean-Pierre Leburton, administrateur de sociétés, résident au 17, rue de Luxembourg, L-5760 Hassel, né à Bruxelles (Belgique), le 1^{er} février 1932.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Ch. Keereman, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, vol. 144S, fol. 34, case 6. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2004.

P. Frieders.

(065084.3/212/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

VAG SECURITY ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 57.040.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 15 juillet 2004

Monsieur Thierry Gypens, résidant 103, avenue Marie-José à B-1200 Bruxelles, est à nouveau nommé Administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

VAG SECURITY ENGINEERING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00574. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064550.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

VAG SECURITY ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 57.040.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration le 15 juillet 2004

Le Conseil d'administration nomme en tant que second administrateur-délégué:

Monsieur Thierry Gypens, domicilié Avenue Marie-José, 103, B-1200 Bruxelles. Celui-ci accepte et entre en fonction ce jour.

Monsieur T. Gypens sera le seul administrateur-délégué à pouvoir engager la société par sa seule signature exclusive, respectivement par sa cosignature obligatoire pour toutes les affaires relevant de la gestion journalière.

Dès que W. Emsens disposera de l'autorisation nécessaire, la gestion de la société pourra s'effectuer aussi bien par la seule signature exclusive, respectivement par la cosignature obligatoire pour toutes les affaires relevant de la gestion journalière soit de Monsieur W. Emsens, soit de Monsieur T. Gypens.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

VAG SECURITY ENGINEERING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00575. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064553.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

ART & FAÇADES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1133 Luxembourg, 17, rue des Ardennes.
R. C. Luxembourg B 42.145.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte de cession de parts sociales de la société à responsabilité limitée ART & FAÇADES, S.à r.l., du 19 avril 2004 que Monsieur Manuel Lopes Rodrigues, plafonneur, demeurant à L-3321 Berchem, 36, rue Hans Adam, a cédé à Monsieur Mario Laruccia, peintre, demeurant à L-7217 Bereldange, 84, rue de Bridel, 1000 (mille) parts de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Pour réquisition
Pour modification
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00549. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064443.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

THEWALT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 42.050.

Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AT01214, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Signature.

(064667.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

THEWALT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 42.050.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 4 mai 2004

1. L'Assemblée valide la démission de l'administrateur Christian Kleinhans, demeurant à D-58452 Witten-Ruhr et lui donne pleine décharge pour l'exercice de son mandat.

2. L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 octobre 2003.

3. L'Assemblée décide d'affecter la perte de l'exercice se terminant au 31 octobre 2003 qui s'élève à EUR 441.028,77 comme suit:

Résultats reportés	39.128,46 EUR
Résultat de l'exercice 2003	- 441.028,77 EUR
Report à nouveau	<u>- 401.900,31 EUR</u>

L'Assemblée décide de continuer l'activité de la société malgré la perte de la totalité du capital social.

5. L'Assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 octobre 2003.

6. L'Assemblée décide de nommer de la société ELVO LTD, avec siège à Niue Alofi, Center Square 2 en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice social se terminant au 31 octobre 2009.

7. L'Assemblée décide de reconduire les mandats d'administrateur M. Joern Thewalt et Mme Catrin Thewalt et le mandat du commissaire aux comptes M^e Andreas Felsch jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice social se terminant au 31 octobre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

THEWALT S.A.
Société Anonyme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00003. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064677.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

VISUALSOUND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 89.382.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 23 juillet 2004 à 13.00 heures*

L'Assemblée décide:

A. D'accepter la démission de la société G.C.L. S.A. de son mandat de commissaire aux comptes.

L'assemblée générale décide de donner décharge à la société G.C.L. S.A. pour l'exécution de son mandat.

B. D'accepter la nomination de la société KIRCHBERG BURO S.A. au poste de commissaire aux comptes.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Pour la société

PROLUGEST S.A.

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01264. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064810.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

EUROPE COMMERCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7333 Steinsel, 44, rue des Prés.

R. C. Luxembourg B 72.339.

Constituée par-devant M^e Frank Baden, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 27 octobre 1999, acte publié au Mémorial C n° 1018 du 31 décembre 1999, modifié par-devant le même notaire le 16 octobre 2001, acte publié au Mémorial C n° 318 du 26 février 2002.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01388, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

O. Koegel.

(065072.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

EUROPE COMMERCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7333 Steinsel, 44, rue des Prés.

R. C. Luxembourg B 72.339.

Constituée par-devant M^e Frank Baden, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 27 octobre 1999, acte publié au Mémorial C n° 1018 du 31 décembre 1999, modifié par-devant le même notaire le 16 octobre 2001, acte publié au Mémorial C n° 318 du 26 février 2002.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01391, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

O. Koegel.

(065074.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

EUROPE COMMERCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7333 Steinsel, 44, rue des Prés.

R. C. Luxembourg B 72.339.

Constituée par-devant M^e Frank Baden, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 27 octobre 1999, acte publié au Mémorial C n° 1018 du 31 décembre 1999, modifié par-devant le même notaire le 16 octobre 2001, acte publié au Mémorial C n° 318 du 26 février 2002.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01395, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

O. Koegel.

(065076.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

GRAPHING CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 100.593.

*Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du conseil d'administration de la société
tenue au siège social le 2 août 2004*

Le Conseil d'Administration a décidé de déléguer à Marc Angst, administrateur de la société, la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société, en ce qui concerne cette gestion. Cette délégation s'est faite dans le respect de l'autorisation préalable octroyée par l'assemblée générale des actionnaires du 2 août 2004.

Dorénavant, le conseil d'administration se compose comme suit:

- Marc Angst, demeurant à Domain des Cignes, CH-1135 Denens, Administrateur-délégué
- Tanya Tamone, demeurant à Chemin du Communet 10b, CH-1196 Gland,
- Walter Stapfer, demeurant à Chemin du Clos, 8, CH-1296 Coppet.

Pour publication et réquisition

GRAPHING CONSULT S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01306. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064997.3/717/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

FINNAT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 16.789.

L'an deux mille quatre, le quinze juillet.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINNAT INTERNATIONAL S.A., avec siège social à Luxembourg, 39, boulevard Joseph II, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 16.789, constituée suivant acte reçu par le notaire André-Jean-Joseph Schwachtgen en date du 18 mai 1979, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 199 du 30 août 1979. Les statuts ont été modifiés plusieurs fois par la suite, la dernière fois par acte sous seing privé en date du 27 avril 2001, publié au Mémorial C numéro 1054 du 22 novembre 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Maria Dennewald, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.

Madame le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Nadine Thoma, employée privée, demeurant à Oe-trange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Guy Streff, employé privé, demeurant à Bereldange.

Le bureau ainsi constitué, Madame le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I) Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1. Changement de l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Il existe une société anonyme régie par la loi modifiée du 10 août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ainsi que par les présents statuts.»

2. Ajout d'un alinéa 5.04. à l'article 5 conçu comme suit: «5.04. La société fait partie du groupe bancaire BANCA FINNAT EURAMERICA. En raison de cette affiliation, la société est tenue d'observer les directives qu'elle reçoit de la part de sa société-mère, tête du groupe, dans le cadre de l'exercice de l'activité de direction et de coordination, pour l'exécution des instructions émanant de Banca d'Italia dans l'intérêt de la stabilité du groupe. Les administrateurs de la Société sont tenus de fournir à la société-mère, tête du groupe, toutes données et informations nécessaires pour la réalisation des directives qui lui incombent.»

3. Divers.

II) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III) Qu'il résulte de ladite liste de présence que les vingt mille (20.000) actions représentatives de l'intégralité du capital social de quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-sept virgule zéro cinq (495.787,05 EUR) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V) Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, Madame le Président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide de procéder au changement de l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme régie par la loi modifiée du 10 août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ainsi que par les présents statuts.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'ajouter un alinéa 5.04. à l'article 5 conçu comme suit:

«5.04. La société fait partie du groupe bancaire BANCA FINNAT EURAMERICA. En raison de cette affiliation, la société est tenue d'observer les directives qu'elle reçoit de la part de sa société-mère, tête du groupe, dans le cadre de l'exercice de l'activité de direction et de coordination, pour l'exécution des instructions émanant de Banca d'Italia dans l'intérêt de la stabilité du groupe. Les administrateurs de la Société sont tenus de fournir à la société-mère, tête du groupe, toutes données et informations nécessaires pour la réalisation des directives qui lui incombent.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Dennewald, N. Thoma, G. Streff, Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, vol. 144S, fol. 45, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

P. Frieders.

(065104.3/212/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

FINNAT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 16.789.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

P. Frieders.

(065108.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

AUBIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 39.007.

L'an deux mille quatre, le dix-neuf juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding AUBIN S.A., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, constituée suivant acte notarié en date du 27 décembre 1991, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 240 du 4 juin 1992 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 29 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 548 du 1^{er} août 2000.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Ann Mertens, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Astrid Galassi, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Réduction du capital à concurrence de un million trois cent dix-neuf mille cinq cents euros (1.319.500,- EUR) pour le ramener de son montant actuel de un million huit cent vingt mille euros (1.820.000,- EUR) à cinq cent mille cinq cents euros (500.500,- EUR) par remboursement aux actionnaires actuels de la Société.

2. Modification afférente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.

3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le capital à concurrence d'un montant de un million trois cent dix-neuf mille cinq cents euros (1.319.500,- EUR) pour le ramener de son montant actuel de un million huit cent vingt mille euros (1.820.000,- EUR) à cinq cent mille cinq cents euros (500.500,- EUR) par remboursement à l'actionnaire majoritaire de la somme de un million trois cent dix-neuf mille cinq cents euros (1.319.500,- EUR) et par annulation de deux mille neuf cents (2.900) actions.

Ledit remboursement ne pourra se faire que sous observation de l'article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«Art. 5. 1^{er} alinéa.

Le capital social est fixé à cinq cent mille cinq cents euros (500.500,- EUR) représenté par mille cent (1.100) actions d'une valeur nominale de quatre cent cinquante-cinq euros (455,- EUR) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Mertens, R. Rozanski, A. Galassi, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, vol. 21CS, fol. 66, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

G. Lecuit.

(065027.3/220/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

AUBIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 39.007.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

G. Lecuit.

(065029.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

LIECHFIELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 59.789.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 6 mai 2004 à 15.30 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat des Administrateurs Messieurs Koen Lozie, Jean Quintus, et COSAFIN S.A.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

- L'Assemblée décide, à l'unanimité de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes, H.R.T. REVISION, S.à r.l., LUXEMBOURG.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Extrait sincère et conforme

LIECHFIELD S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00856. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064582.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

CAD SOLUTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R. C. Luxembourg B 86.688.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00580, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

Signature.

(064546.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

CAD SOLUTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R. C. Luxembourg B 86.688.

*Extrait du rapport de gestion aux associés, en date du 9 juillet 2004,
sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2003*

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du gérant en date du 9 juillet 2004, ont pris les résolutions suivantes:

Les comptes clôturés au 31 décembre 2003, ainsi que l'affectation du résultat global au 31 décembre 2003 ont été approuvés;

Le résultat global au 31 décembre 2003 est affecté de la manière suivante:

- Réserve légale	1.138,95 EUR
- Distribution de dividendes 80,- EUR bruts/part sociale:	8.000,00 EUR
- Résultats reportés	10.935,50 EUR

Décharge est donnée au gérant pour l'exécution de son mandat jusqu'au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

CAD SOLUTIONS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00578. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064555.2//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

EG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 81.527.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2004

- Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont approuvés.

- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Roberto Piatti, comptable, demeurant Corso Garibaldi, 49 à I-20121 Milan, de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

L'Assemblée révoque la société MONTBRUN REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire à L-2013 Luxembourg, de son mandat de commissaire aux comptes. L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes révoqué la société CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS06752. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064659.3/655/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

COPPART HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 76.740.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08813, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

Signature.

(064557.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

COPPART HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 76.740.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 11 juin 2004

Le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2003 sont approuvés;

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ainsi que l'affectation du résultat sont approuvés. Le résultat de l'exercice est affecté de la manière suivante:

- Résultats reportés - 3.645,48 EUR (perte)

Décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

COPPART HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08801. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064556.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

EVEREST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 92.047.

Extrait du livre des procès-verbaux

Assemblée Générale Annuelle du 10 juin 2004

L'Assemblée Générale a pris les décisions suivantes:

1. Approuve le bilan et les comptes annuels de la société pour l'exercice 24 février 2003 - 31 décembre 2003.
2. Décharge pleinement les administrateurs et le Commissaire de toute responsabilité concernant l'exercice 24 février 2003 - 31 décembre 2003.
3. Ordonne au Conseil d'Administration de procéder à l'enregistrement et la publication du bilan et des comptes annuels de la société, conformément à la loi.
4. La présente Assemblée renouvelle, à l'unanimité, le mandat des administrateurs suivants:
 - Madame Pagona Loutridou, employée privée, demeurant à Athènes, Grèce,
 - Monsieur Nikolaos Korogiannakis, avocat, demeurant à Bruxelles, Belgique,
 - Mademoiselle Ekaterini Mouzaki, avocat, demeurant à Bruxelles, Belgique.
 Leur mandat est valable pour un an et expirera lors de la tenue de l'Assemblée Générale ordinaire de 2005.
5. Renouvelle le mandat du Commissaire G. Georgiou-Kostakopoulos.
Son mandat est valable pour un an et expirera lors de la tenue de l'Assemblée Générale ordinaire 2005.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

Copie conforme du livre des procès-verbaux

N. Korogiannakis

Le Membre du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR03936. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064669.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

AXA ALTERNATIVE PARTICIPATIONS SICAV I, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 46, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 94.233.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Extraordinaire (l'«Assemblée») des actionnaires de la Société tenue en son siège social le 10 février 2004 que:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le nombre d'administrateurs de la société d'actuellement trois à cinq administrateurs.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer, sous réserve d'accord de la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Messieurs James Pitt et Jérémie Delecourt en tant qu'administrateurs de la société pour une période se terminant à la date de l'assemblée générale ordinaire d'actionnaires qui se tiendra à Luxembourg en 2004 et jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et habilités.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2004.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01020. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064513.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

AXA ALTERNATIVE PARTICIPATIONS SICAV I, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 46, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 94.233.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution adoptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire (l'«Assemblée») des actionnaires de la Société tenue en son siège social le 18 juin 2004 que:

Première résolution

L'Assemblée décide à l'unanimité de réélire les membres du conseil d'administration de la Société, Madame Dominique Senequier, Messieurs Vincent Gombault, Philip Chung, James Pitt et Jérémie Delecourt pour une période qui expirera à la clôture de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui devrait délibérer sur les comptes annuels au 31 décembre 2009.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2004.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01014. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064488.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

PUBLIFUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 45.063.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07378, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour PUBLIFUND, Sicav

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(064444.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

DOFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 86.572.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08730, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(064580.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

DOFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 86.572.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 27 juillet 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg. (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg)

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2010.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08732. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064587.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

EUROTAX GLASS'S ACQUISITION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 102.125.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the first day of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

EUROTAX GLASS'S INVESTMENTS GP Ltd, a company incorporated under the laws of Cayman Islands, having its registered office at the offices of Huntlaw Corporate Services Limited, P.O. Box 1350GT, the Huntlaw Bldg., Fort Street, George Town in the Island of Grand Cayman;

Duly represented by Miss Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal, given on...

Said proxy being initialled *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacity, has requested the officiating notary to document the deed of incorporation of a société à responsabilité limitée which it deems to incorporate and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the current owner(s) of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a société à responsabilité limitée (the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, as well as by these articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of EURO TAX GLASS'S ACQUISITION, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the manager or the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

B. Share Capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twenty-five thousand euros (EUR 25,000.-) represented by one thousand (1,000) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholders may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, who do not need to be shareholders.

The managers are appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause.

In the case of several managers, the Company is managed by a board of managers composed of at least two managers.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the joint signatures of two managers or the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the board of managers.

The sole manager or the board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. In case of several managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the shareholders.

In dealings with third parties, the board of managers has the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the Company's object.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of managers, but in his absence, the shareholders or the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman or by two managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 16. The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the Sole Member - Collective Decisions of the Members

Art. 17. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital. The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 19. If the Company is composed of a sole shareholder, the latter exercises the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial Year - Annual Accounts - Distribution of Profits

Art. 20. The Company's year commences on the 1st of January of each year and ends on the 31st of December of the same year.

Art. 21. Each year on the 31st of December, the accounts are closed and the manager(s) prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities.

The surplus, after payment of the liabilities, shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and Payment

The thousand (1,000) shares have been entirely subscribed by EUROTAX GLASS'S INVESTMENTS GP Ltd, aforementioned.

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twenty-five thousand euros (EUR 25,000.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional Provisions

The first financial year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall end on the last day of December 2004.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately thousand five hundred euros.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholder, representing the entirety of the subscribed capital of the Company, passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
2. The following persons are appointed managers of the Company for an unlimited period of time:
 - EUROTAX GLASS'S INVESTMENTS GP Ltd, a company incorporated under the laws of Cayman Islands, having its registered office at the offices of Huntlaw Corporate Services Limited, P.O. Box 1350GT, the Huntlaw Bldg., Fort Street, George Town in the Island of Grand Cayman;
 - Mr Stephan Lobmeyr, Director, with professional address at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF, United Kingdom.
3. Is appointed as auditor for the financial statements ended on the 31st of December 2004:
 - PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing party, the present deed is worded in English followed by a German translation and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing party, known to the notary by his name, first name, civil status and residences, said appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en allemand du texte qui précède:

Im Jahre zweitausend und vier, den ersten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, mit Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

EUROTAX GLASS'S INVESTMENTS GP Ltd, eine Gesellschaft gegründet nach dem Recht der Cayman Inseln, mit Gesellschaftssitz in c/o Huntlaw Corporate Services Limited, P.O. Box 1350GT, the Huntlaw Bldg., Fort Street, George Town auf der Insel von Grand Cayman;

Vertreten durch Frau Rachel Uhl, Juristin, wohnhaft in Luxembourg, aufgrund besiegelter Vollmacht, gegeben am...

Genannte Vollmacht bleibt nach Paraphierung ne varietur durch die Erschienenen und den unterzeichneten Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigelegt, um mit derselben registriert zu werden.

Der Erschienene in seiner oben erwähnten Stellung ersucht den unterzeichneten Notar, die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, die er hiermit gründet, wie folgt zu beurkunden:

A. Zweck - Dauer - Name - Sitz

Art. 1. Der Erschienene gründet hiermit, zwischen den jetzigen Inhabern der ausgegebenen Anteile und denjenigen, die in Zukunft Gesellschafter werden, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach Luxemburger Recht, (nachstehend die «Gesellschaft») welche durch die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, einschließlich nachfolgender Änderungen und Ergänzungen, sowie durch nachstehende Satzung, geregelt wird.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen jeder Art an in- und ausländischen Gesellschaften und die Verwirklichung sonstiger Investitionen jeder Art; der Erwerb von Wertpapieren jeder Art durch Kauf, Zeichnung oder auf andere Weise; die Übertragung von Wertpapieren durch Verkauf, Tausch oder auf andere Weise, sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann weiterhin Gesellschaften, in welchen sie eine direkte oder indirekte Beteiligung hält, oder welche der gleichen Gesellschaftsgruppe wie sie selbst angehören, Bürgschaften oder Kredite gewähren, oder sie auf andere Weise unterstützen.

Die Gesellschaft kann alle Geschäfte kaufmännischer, gewerblicher oder finanzieller Natur betreiben, die der Erreichung ihres Zweckes förderlich sind.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit festgesetzt.

Art. 4. Die Gesellschaft führt die Bezeichnung EURO TAX GLASS'S ACQUISITION, S.à r.l.

Art. 5. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg-Stadt. Er kann durch Beschluss der Hauptversammlung der Gesellschafter an jeden beliebigen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden. Innerhalb desselben Bezirkes kann der Gesellschaftssitz durch einfachen Beschluss des Geschäftsführers oder des Vorstandes verlegt werden. Die Gesellschaft kann Filialen oder andere Geschäftsstellen sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland eröffnen.

B. Gesellschaftskapital - Anteile

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt fünfundzwanzigtausend Euro (EUR 25.000,-), aufgeteilt in tausend (1.000) Anteile mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) pro Anteil.

Jeder Anteil gewährt jeweils ein Stimmrecht bei ordentlichen und außerordentlichen Hauptversammlungen.

Art. 7. Das Gesellschaftskapital kann jederzeit durch Mehrheitsbeschluss der mindestens Dreiviertel des Kapitals vertretenden Gesellschafter geändert werden.

Art. 8. Die Gesellschaft erkennt nur einen einzigen Eigentümer pro Anteil an. Miteigentümer eines einzelnen Anteils müssen eine Person ernennen, welche beide gegenüber der Gesellschaft vertritt.

Art. 9. Die Anteile können zwischen den Gesellschaftern frei übertragen werden. Die Übertragung der Gesellschaftsanteile zu Lebzeiten an Dritte bedarf der Zustimmung der Hauptversammlung. Die Beschlussfassung erfolgt mit einer Mehrheit, welche Dreiviertel des Gesellschaftskapitals vertritt.

Die Übertragung von Todes wegen an Dritte bedarf der Zustimmung der Hauptversammlung die mit einer Mehrheit, welche Dreiviertel des Gesellschaftskapitals vertritt, beschließt. Keine Zustimmung ist erforderlich, wenn die Übertragung an Aszendente, Deszendente oder an den überlebenden Ehegatten erfolgt.

Art. 10. Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod, noch durch die Entmündigung, den Konkurs oder die Zahlungsunfähigkeit eines ihrer Gesellschafter.

Art. 11. Gläubiger, Rechtsnachfolger oder Erben dürfen unter keinen Umständen Siegel an Vermögensgütern oder Dokumenten der Gesellschaft anbringen.

C. Geschäftsführung

Art. 12. Die Gesellschaft wird geführt durch einen oder mehrere Geschäftsführer. Die Geschäftsführer müssen nicht Gesellschafter sein.

Die Geschäftsführer werden von der Hauptversammlung ernannt. Die Hauptversammlung bestimmt auch die Dauer ihres Mandates. Die Geschäftsführer können jederzeit, und ohne Angabe von Gründen, aus ihren Funktionen entlassen werden.

Im Falle von mehreren Geschäftsführern wird die Gesellschaft durch den Vorstand, bestehend aus höchstens sieben Geschäftsführern, verwaltet.

Die Gesellschaft wird jederzeit durch den alleinigen Geschäftsführer verpflichtet. Im Falle von mehreren Geschäftsführern wird die Gesellschaft jederzeit durch die Unterschrift von zwei Mitgliedern des Vorstandes verpflichtet, oder durch die Unterschrift einer durch den Vorstand beauftragten Person.

Der alleinige Geschäftsführer oder der Vorstand können Handlungsvollmachten privatschriftlich erteilen. Sondervollmachten können nur aufgrund notarieller Urkunde erteilt werden.

Art. 13. Im Falle von mehreren Geschäftsführern wählt der Vorstand aus dem Kreise seiner Mitglieder einen Vorsitzenden und gegebenenfalls auch einen stellvertretenden Vorsitzenden. Er kann auch einen Sekretär bestellen, welcher nicht Mitglied des Vorstandes sein muss. Der Sekretär ist für die Protokolle der Vorstandssitzungen verantwortlich.

Dritten gegenüber ist der Vorstand unbeschränkt bevollmächtigt, jederzeit im Namen der Gesellschaft zu handeln, und Geschäfte und Handlungen zu genehmigen, die mit dem Gesellschaftszweck in Einklang stehen.

Der Vorstand wird durch den Vorsitzenden oder durch zwei seiner Mitglieder an dem in dem Einberufungsschreiben bestimmten Ort einberufen.

Der Vorsitzende hat den Vorsitz in jeder Vorstandssitzung; in seiner Abwesenheit kann der Vorstand mit der Mehrheit der Anwesenden ein anderes Vorstandsmitglied zum vorläufigen Vorsitzenden ernennen.

Jedes Vorstandsmitglied erhält mindestens vierundzwanzig Stunden vor Sitzungsdatum ein Einberufungsschreiben. Dies gilt nicht für den Fall einer Dringlichkeit, in welchem Falle die Natur und die Gründe dieser Dringlichkeit im Einberufungsschreiben angegeben werden müssen. Auf das Einberufungsschreiben kann aufgrund schriftlicher, durch Kabel, Telegramm, Telex, Telefax oder durch ein vergleichbares Kommunikationsmittel gegebener Einwilligung eines jeden Vorstandsmitgliedes verzichtet werden. Ein spezielles Einberufungsschreiben ist nicht erforderlich für Sitzungen des Vorstandes, die zu einer Zeit und an einem Ort abgehalten werden, welche von einem vorherigen Beschluss des Vorstandes festgesetzt wurden.

Jedes Vorstandsmitglied kann sich in der Sitzung des Vorstandes aufgrund einer schriftlich, durch Kabel, Telegramm, Telex oder Telefax erteilten Vollmacht durch ein anderes Mitglied des Vorstandes vertreten lassen. Ein Mitglied des Vorstandes kann mehrere andere Mitglieder des Vorstandes vertreten.

Jedes Vorstandsmitglied kann durch eine telefonische oder visuelle Konferenzschaltung oder durch ein anderes Kommunikationsmittel an einer Sitzung teilnehmen; unter der Bedingung, dass jeder Teilnehmer der Sitzung alle anderen verstehen kann. Die Teilnahme an einer Sitzung in dieser Weise entspricht einer persönlichen Teilnahme an der Sitzung.

Der Vorstand ist nur beschlussfähig, wenn mindestens die Hälfte seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist.

Beschlüsse des Vorstandes werden mit der einfachen Mehrheit der Stimmen seiner auf der jeweiligen Sitzung anwesenden oder vertretenen Mitglieder gefasst.

Einstimmige Beschlüsse des Vorstandes können auch aufgrund durch Kabel, Telegramm, Telex Telefax oder andere Kommunikationsmittel vermittelte einzelne oder mehrere Rundschreiben gefasst werden, unter der Bedingung, dass solche Beschlüsse schriftlich bestätigt werden; die Gesamtheit der Unterlagen bildet das als Beweis der Beschlussfassung geltende Protokoll.

Art. 14. Die Protokolle aller Vorstandssitzungen werden vom Vorsitzenden oder, in seiner Abwesenheit, vom stellvertretenden Vorsitzenden oder von zwei Geschäftsführern unterzeichnet. Die Kopien oder Auszüge der Protokolle, die vor Gericht oder anderweitig vorgelegt werden sollen, werden vom Vorsitzenden oder von zwei Geschäftsführern unterzeichnet.

Art. 15. Die Gesellschaft wird durch den Tod oder den Rücktritt eines Geschäftsführers, aus welchem Grund auch immer, nicht aufgelöst.

Art. 16. Es besteht keine persönliche Haftung der Gesellschafter für Verbindlichkeiten, die sie vorschriftsmäßig im Namen der Gesellschaft eingehen. Als Bevollmächtigte sind sie lediglich für die Ausübung ihres Mandates verantwortlich.

D. Entscheidungen des Alleinigen Gesellschafter - Hauptversammlungen der Gesellschafter

Art. 17. Jeder Gesellschafter kann an den Hauptversammlungen der Gesellschaft teilnehmen, unabhängig von der Anzahl der in seinem Eigentum stehenden Anteile. Jeder Gesellschafter hat so viele Stimmen, wie er Gesellschaftsanteile besitzt oder vertritt.

Art. 18. Die Beschlüsse der Gesellschafter sind nur rechtswirksam, wenn sie von mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertretenden Gesellschaftern angenommen werden. Die Abänderung der Satzung benötigt die Zustimmung der einfachen Mehrheit der Gesellschafter, sofern diese wenigstens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten.

Art. 19. Sollte die Gesellschaft einen alleinigen Gesellschafter haben, so übt dieser die Befugnisse aus, die der Hauptversammlung gemäß Sektion XII des Gesetzes vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn über die Handelsgesellschaften, einschließlich nachfolgender Änderungen und Ergänzungen, zustehen.

E. Geschäftsjahr - Konten - Gewinnausschüttungen

Art. 20. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember desselben Jahres.

Art. 21. Am 31. Dezember jeden Jahres werden die Konten geschlossen, und der oder die Geschäftsführer stellen ein Inventar auf, in dem sämtliche Vermögenswerte und Verbindlichkeiten der Gesellschaft aufgeführt sind. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz Einsicht in das Inventar und die Bilanz nehmen.

Art. 22. Fünf Prozent des Nettogewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt, bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur freien Verfügung.

F. Gesellschaftsauflösung - Liquidation

Art. 23. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren von der Hauptversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Hauptversammlung legt Befugnisse und Bezüge der Liquidatoren fest. Die Liquidatoren haben alle Befugnisse zur Verwertung der Vermögensgüter und Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft.

Der nach Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft bestehende Überschuss wird unter den Gesellschaftern im Verhältnis zu dem ihnen zustehenden Kapitalanteil aufgeteilt.

Art. 24. Für alle nicht in dieser Satzung geregelten Punkte verweisen die Erschienenen auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, einschließlich nachfolgender Änderungen und Ergänzungen.

Zeichnung und Zahlung der Gesellschaftsanteile

Die tausend (1.000) Gesellschaftsanteile wurden vollständig durch EUROTAX GLASS'S INVESTMENTS GP Ltd, vorgezeichnet, gezeichnet.

Die gezeichneten Anteile wurden vollständig gezahlt. Nach Beweis desselben vor dem unterzeichneten Notar steht die Gesamteinlage von fünfundzwanzigtausend Euro (EUR 25.000,-) nun zur Verfügung der Gesellschaft.

Übergangsbestimmungen

Das erste Geschäftsjahr beginnt mit der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2004.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr tausend fünf hundert Euro geschätzt.

Beschlüsse

Unverzüglich nach Gesellschaftsgründung hat der Gesellschafter, welcher das gesamte gezeichnete Gesellschaftskapital vertritt, folgende Beschlüsse genommen:

1. Der Gesellschaftssitz ist gelegen zu L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

2. Folgende Personen werden auf unbestimmte Zeit zu den Geschäftsführern ernannt:

- EUROTAX GLASS'S INVESTMENTS GP Ltd, eine Gesellschaft gegründet nach dem Recht der Cayman Inseln, mit Gesellschaftssitz in c/o Huntlaw Corporate Services Limited, P.O. Box 1350GT, the Huntlaw Bldg., Fort Street, George Town, auf der Insel von Grand Cayman;

- Herr Stephan Lobmeyr, Geschäftsführer, mit beruflicher Adresse in 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF, Vereinigtes Königreich.

3. Folgende Person wird zum Rechnungsprüfer der zum 31. Dezember 2004 geschlossenen Konten ernannt:

- PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxembourg, Datum wie eingangs erwähnt.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der vorgeannten Parteien diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Nach Verlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Bevollmächtigten der Erschienenen haben diese mit dem amtierenden Notar diese Urkunde unterzeichnet.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, vol. 144S, fol. 31, case 5. – Reçu 250 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

J. Elvinger.

(064925.3/211/316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Y-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8478 Eischen, 20B, rue de Waltzing.

R. C. Luxembourg B 74.946.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08993, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

FIDUCIAIRE DU LIMPERSBERG S.C.

Signature

(064454.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

CONCEPTWARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-8212 Mamer, 49, rue de Baerendall.
R. C. Luxembourg B 20.785.

Extrait des principales résolutions adoptées en date du 3 août 2004 lors de l'assemblée générale ordinaire des associés
Les comptes annuels clos au 31 décembre 2003 et pour la période du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003 sont approuvés.

Il est décidé d'affecter le bénéfice 2003 comme suit:

- Distribution d'un dividende brut total de 170.000,- euros;
- Affectation de la somme de 9.000,- euros à la réserve indisponible relative à l'impôt sur la fortune;
- Affectation du solde en report à nouveau, soit 33.762,45 euros.

Il est décidé de donner pleine et entière décharge à Messieurs John Rollinger et Henri Seiter pour leur mandat de gérant en relation avec les comptes sociaux 2003.

Il est décidé de renouveler les mandats de gérant de Messieurs John Rollinger et Henri Seiter, avec un pouvoir de signature conjointe, et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère

Pour *CONCEPTWARE, S.à r.l.*

P. Sganzerla

Expert-comptable

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01336. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(064858.3/850/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

ALIBI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 76.340.

L'an deux mille quatre, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

Ont comparu:

- Monsieur Gilles Caviglia, multimédia designer, demeurant à L-3670 Kayl, 134, rue de Noertzange,
- Monsieur Charles Convent, producteur audio-visuel, demeurant à B-1180 Bruxelles, Avenue du Prince d'Orange, 144,
- Monsieur Jean-François Lens, employé privé, demeurant à L-8039 Strassen, 8, rue des Prés.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée ALIBI, S.à r.l., ayant son siège social à L-1466 Luxembourg-Dommeldange, 4, rue Jean Engling, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 76.340, constitué suivant acte notarié en date du 16 mai 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 750 du 12 octobre 2000 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 7 février 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 861 du 9 octobre 2001, prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de soixante-six mille trois cent trente-six euros (66.336,- EUR) pour le porter de son montant actuel de treize mille six cent quatre-vingts euros (13.680,- EUR) à quatre-vingt mille seize euros (80.016,- EUR) par la création et l'émission de mille trois cent quatre-vingt-deux (1.382) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de quarante-huit euros (48,- EUR) chacune et jouissant des mêmes droits et avantages que les parts sociales déjà existantes.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'apport et la transformation en capital d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de soixante-six mille trois cent trente-six euros (66.336,- EUR) existant à charge de la société au profit de Messieurs Gilles Caviglia et Charles Convent, prénommés.

Souscription et libération

De l'accord de tous les associés, les mille trois cent quatre-vingt-deux (1.382) parts sociales nouvelles sont souscrites à l'instant même par:

Monsieur Gilles Caviglia, prénommé, six cent quatre-vingt-onze actions	691
Monsieur Charles Convent, prénommé, six cent quatre-vingt-onze actions.	691

Les parts sociales nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par l'apport et la transformation en capital de créances d'un montant total de soixante-six mille trois cent trente-six euros (66.336,- EUR) existant à charge de la société et au profit des deux personnes prénommées.

La preuve de l'existence de ces créances est apportée au notaire soussigné par un bilan de la société au 30 juin 2004 qui restera annexé aux présentes.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'article 6 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 6.

«Le capital social est fixé à la somme de quatre-vingt mille seize euros (80.016,- EUR) représenté par mille six cent soixante-sept (1.667) parts sociale de quarante-huit euros (48,- EUR) chacune.

Chaque part donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

- Monsieur Gilles Caviglia, multimédia designer, demeurant à L-3670 Kayl, 134, rue de Noertzange, sept cent quatre-vingt-six parts sociales	786
- Monsieur Charles Convent, producteur audio-visuel, demeurant à B-1180 Bruxelles, Avenue du Prince d'Orange, 144, sept cent quatre-vingt-six parts sociales	786
- Monsieur Jean-François Lens, employé privé, demeurant à L-8039 Strassen, 8, rue des Prés, quatre-vingt-quinze parts sociales	95
Total: mille six cent soixante-sept parts sociales.	1.667

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille neuf cents euros.

Dont acte, passé à Luxembourg-Dommeldange, su siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: G. Caviglia, C. Convent, J.F. Lens, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 juillet 2004, vol. 887, fol. 25, case 2. – Reçu 663,36 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 août 2004.

J.J. Wagner.

(065009.3/239/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

ALIBI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 76.340.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 août 2004.

J.J. Wagner.

(065011.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

SYSTEMA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 72.163.

Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 7 juin 2004

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique en date du 7 juin 2004 que:

- La démission de Monsieur Giovanni Rosti, géologue, demeurant 3, via Frisi Paolo à Milan (Italie), comme gérant de catégorie B de la société a été acceptée par l'Associé Unique avec effet immédiat.

- Monsieur Manlio Cerroni, directeur, demeurant 42, via Colle à Pisoniano (RM), Italie, est élu par l'Associé Unique en remplacement du gérant démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

- Monsieur Manlio Cerroni est autorisé à signer seul ou à donner pouvoir à toute autre personne pour représenter la société aux assemblées générales des sociétés participées. Il est par ailleurs autorisé, ainsi que les personnes qu'il aurait nommées comme mandataires, à faire toutes choses utiles à l'exécution de ce mandat et notamment à signer toutes résolutions, tous documents, procès-verbaux, etc.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS06750. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064675.3/655/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

PARTS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 88.712.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 23 juillet 2004 à 10.00 heures*

L'Assemblée décide:

- A. D'accepter la démission de la société G.C.L. S.A. de son mandat de commissaire aux comptes.
 - L'assemblée générale décide de donner décharge à la société G.C.L. S.A. pour l'exécution de son mandat.
 - B. D'accepter la nomination de la société KIRCHBERG BURO S.A. au poste de commissaire aux comptes.
- La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Pour la société

J. Marie

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01280. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064788.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

PARTNERS SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 89.823.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 23 juillet 2004 à 9.00 heures*

L'Assemblée décide:

- A. D'accepter la démission de la société G.C.L. S.A. de son mandat de commissaire aux comptes.
 - L'assemblée générale décide de donner décharge à la société G.C.L. S.A. pour l'exécution de son mandat.
 - B. D'accepter la nomination de la société KIRCHBERG BURO S.A. au poste de commissaire aux comptes.
- La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Pour la société

J. Marie

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01282. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064786.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

LAUZA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 82.450.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue le 27 mai 2004 à 11.00 heures à Luxembourg*

L'Assemblée décide de renouveler le mandat

1) de l'Administrateur A

- Madame Marie-Hélène Beineix, demeurant 104, avenue Poincaré à F-75116 Paris.

2) des Administrateurs B

- Monsieur Jean Quintus, demeurant 11, rue Fischbach à L-7391 Blaschette

- Monsieur Koen Lozie, demeurant 105, route d'Arlon à L-8211 Mamer

3) du Commissaire aux comptes, Monsieur Pierre Schill, demeurant 18A, boulevard de la Foire à L-1528 Luxembourg
pour une nouvelle durée d'un an.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Signature / Signature

Administrateur A / Administrateur B

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00863. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064584.3/1172/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

PROLUGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 90.772.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 23 juillet 2004 à 11.00 heures*

L'Assemblée décide:

- A. D'accepter la démission de la société G.C.L. S.A. de son mandat de commissaire aux comptes.
 - L'assemblée générale décide de donner décharge à la société G.C.L. S.A. pour l'exécution de son mandat.
 - B. D'accepter la nomination de la société KIRCHBERG BURO S.A. au poste de commissaire aux comptes.
- La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Pour la société

J. Marie

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01278. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064789.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

KLF INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 89.892.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 23 juillet 2004 à 14.00 heures*

L'Assemblée décide:

- A. D'accepter la démission de la société G.C.L. S.A. de son mandat de commissaire aux comptes.
 - L'assemblée générale décide de donner décharge à la société G.C.L. S.A. pour l'exécution de son mandat.
 - B. D'accepter la nomination de la société KIRCHBERG BURO S.A. au poste de commissaire aux comptes.
- La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Pour la société

PARTNERS SERVICES S.A.

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01275. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064792.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

RPE AWL-TECHNIEK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.
R. C. Luxembourg B 92.311.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle
tenue à Luxembourg le 23 juillet 2004 à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le rapport du Conseil de Gérance est approuvé;
- Le Bilan et le Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2003, et l'affectation du résultat sont approuvés;
- Décharge est donnée aux Gérants pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 26 juillet 2004.

Pour RPE AWL-TECHNIEK, S.à r.l.

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Gérant

A. Noullet

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00290. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064724.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

V & P BUSINESSCOIFFURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 101.178.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire des associés de V & P BUSINESSCOIFFURE, S.à r.l. tenue à Luxembourg, le 23 juillet 2004 a décidé de conférer à Madame Virginie Grosse la co-signature obligatoire avec les associés et / ou les co-gérants.

Pour extrait sincère et conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

V & P BUSINESSCOIFFURE, S.à r.l.

V. Grosse

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2004, réf. LSO-AS08394. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064799.3/664/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

DRAGONERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 72.966.

—
Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 26 juillet 2004

Suite à la démission de Monsieur Nicolò Flavio Ingargiola de ses fonctions d'administrateur de la société DRAGONERA S.A., avec effet rétroactif au 11 juillet 2003, les administrateurs restant en fonction se sont réunis pour coopter un nouvel administrateur.

Il est décidé de coopter Monsieur Antonio Zullo, licencié en droit, né à Lausanne (Suisse) le 29 juillet 1976 et demeurant au Chemin des sauges 3-b, 1018 Lausanne (Suisse), comme nouvel administrateur, avec effet rétroactif au 11 juillet 2003 et ce jusqu'à la prochaine Assemblée qui procédera à l'élection définitive et qui se tiendra en 2004.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2004

F. Olivieri / S. Tortell

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00940. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064802.3/664/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

HELIER INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 79.457.

—
EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 3 août 2004, les actionnaires de la Société ont accepté les démissions avec effet immédiat des personnes suivantes de leurs fonctions d'administrateurs de la Société:

- Rusty Krahn;
- Jeff Caso; et
- Robert Finnegan.

Lors de la même assemblée, les actionnaires ont nommé en tant qu'administrateurs de la Société les personnes suivantes et ce avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale annuelle devant se tenir le 14 avril 2005:

- M. Alain Randon, résidant au 20, rue Rouget de Lisle, 92793 Issy-lès-Moulineaux Cedex 9, France;
- M. Hendrik Gotterbarm, résidant au 20, rue Rouget de Lisle, 92793 Issy-lès-Moulineaux Cedex 9, France;
- M. Christophe Lecomte, résidant au 20, rue Rouget de Lisle, 92793 Issy-lès-Moulineaux Cedex 9, France;
- M. Sébastien Laissy, résidant au 20, rue Rouget de Lisle, 92793 Issy-lès-Moulineaux Cedex 9, France.

Pour publication

HELIER INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01296. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064707.3/260/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

STRUWWELBUSCHT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7610 Larochette, 7, place Bleiche.
R. C. Luxembourg B 57.540.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08995, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(064455.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

DENNEMEYER & ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 55, rue des Bruyères.
R. C. Luxembourg B 53.358.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08994, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(064457.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

LEOPOLD COMMERCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 52.603.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00261, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

Signature.

(064673.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

LEOPOLD COMMERCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 52.603.

Extrait du livre des procès-verbaux - Assemblée Générale Annuelle du 11 mai 2004

L'Assemblée Générale a pris les décisions suivantes:

- 1) Approuve le bilan et les comptes annuels de la société pour l'exercice 2003.
- 2) Décharge pleinement les administrateurs et le commissaire de toute responsabilité concernant l'exercice 2003.
- 3) Ordonne au Conseil d'Administration de procéder à l'enregistrement et la publication du bilan et des comptes annuels de la société, conformément à la loi.

4) La présente Assemblée renouvelle, à l'unanimité, le mandat des administrateurs suivants:

- Madame Pagona Loutridou, employée privée, demeurant à Athènes, Grèce
- Monsieur Nikolaos Korogiannakis, avocat, demeurant à Bruxelles, Belgique
- Mademoiselle Ekaterini Mouzaki, avocat, demeurant à Bruxelles, Belgique

Leur mandat est valable pour un an et expirera lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

5) Renouvelle le mandat du Commissaire G. Georgiou-Kostakopoulos.

Son mandat est valable pour un an et expirera lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005

Luxembourg, le 29 août 2004.

Copie conforme du livre des procès-verbaux

N. Korogiannakis

Le membre du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00260. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064671.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

HOLDUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 55.565.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03230, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Signature.

(064573.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

HOLDUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 55.565.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07190, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Signature.

(064570.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

HOLDUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 55.565.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03234, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Signature.

(064569.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

SCUDDER ALPHA FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 93.506.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, réf. LSO-AT00893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Signature.

(064632.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

ART PROJECT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 72.555.

Extrait des Résolutions de l'Associé Unique de la Société qui s'est tenu le 1^{er} juillet 2004

L'Associé Unique de ART PROJECT, S.à r.l., (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Tim van Dijk, ayant son adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, de sa fonction de gérant et ce avec effet immédiat;
- de donner décharge au gérant pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;
- de nommer M. Hans van de Sanden ayant son adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en qualité de gérant de la société et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signature

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07219. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064637.3/710/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

ABEL TASMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.396.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 juillet 2004

1. Le siège social est transféré au 49, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.
2. Les administrateurs Pascal Wiscour-Conter, Mamadou Dione et TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., cette dernière exerçant également le mandat d'administrateur-délégué sont révoqués avec effet immédiat.
3. Sont nommés en leur remplacement:
Madame Sylvie Theisen, née le 22 juin 1958 à Luxembourg, consultant avec adresse professionnelle au 49, boulevard du Prince Henri, administrateur
Madame Eliane Irthum, né le 16 juin 1961 à Pétange, employée privée avec adresse professionnelle au 49, boulevard du Prince Henri, administrateur
Madame Adele Di Iulio, née le 29 février 1968 à Dudelange, avec adresse professionnelle au 49, boulevard du Prince Henri, administrateur
4. Le Conseil d'Administration est autorisé à nommer un administrateur-délégué parmi ses membres.
5. Les mandats des administrateurs nouvellement nommés viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

Pour extrait sincère et conforme

ABEL TASMAN S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01040. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064654.3/788/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

ABEL TASMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.396.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 28 juillet 2004

Madame Sylvie Theisen est nommée administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature.

Pour extrait sincère et conforme

ABEL TASMAN S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01037. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064620.3/788/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

FINIMVEST TERZA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 32.540.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01199, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(064825.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

FINIMVEST TERZA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 32.540.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(064822.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

RISK & INSURANCE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 33.393.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03806, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(064656.3/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

KOINE FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 69.001.

Extrait des Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2004

ING TRUST (Luxembourg) S.A., représentée par Monsieur Michele Canepa, a été nommée administrateur; le mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2009.

Certifié sincère et conforme

KOINE FUND SICAV

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09027. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(064687.3/655/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

TRANSLAURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3501 Dudelange, 35, rue Aloyse Kayser.
R. C. Luxembourg B 68.762.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2004.

Signature

Mandataire

(064693.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

GEHL JACOBY & ASSOCIES INGENIEURS-CONSEILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R. C. Luxembourg B 38.887.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS05100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2004.

Signature

Mandataire

(064697.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

**AT&T GLOBAL NETWORK SERVICES BELGIUM LUXEMBOURG, S.p.r.l.,
(Succursale de Luxembourg).**

Siège social: L-5880 Hesperange, 1, Ceinture um Schlass.
R. C. Luxembourg B 72.253.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08941, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(064703.3/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

OLITEC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 59.328.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00210, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

Signature.

(064717.3/766/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

SWALLY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 96.476.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 juin 2004, tenue au siège de la société

Lors de l'assemblée du 17 juin 2004, il a été décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Fernando Escoriaza en tant qu'administrateur de la société. Décharge pleine et entière lui est donnée pour l'exécution de son mandat.

- de nommer Maître Albert-Louis Dupont-Willemin, né le 8 octobre 1934 à Genève, avec adresse au 10bis, rue du Vieux-Collège, à CH-1211 Genève 3, en remplacement de Monsieur Fernando Escoriaza, administrateur sortant, dont il terminera le mandat;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait certifié conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00292. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064750.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

ATELIERS KRÄIZBIERG, Société Coopérative.

Siège social: L-3598 Dudelange, rue de Zaufftgen.

R. C. Luxembourg B 21.238.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01508, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

Signature.

(064761.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

CONFORIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 86.789.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 22 juillet 2004 à 10.00 heures*

L'Assemblée décide:

A. D'accepter la démission de la société G.C.L. S.A. de son mandat de commissaire aux comptes.

L'assemblée générale décide de donner décharge à la société G.C.L. S.A. pour l'exécution de son mandat.

B. D'accepter la nomination de la société KIRCHBERG BURO S.A. au poste de commissaire aux comptes.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 22 juillet 2004.

Pour la société

PROLUGEST S.A.

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01270. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064806.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

KAILUA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 42.892.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg le 4 août 2004, réf. LSO-AT00930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour la société

Fiduciaire MEVEA, S.à r.l.

Le Domiciliataire

Signature

(064768.3/815/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

TREDICI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 47.111.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg le 4 août 2004, réf. LSO-AT00933, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour la société

Fiduciaire MEVEA S.à r.l.

Le Domiciliataire

Signature

(064769.3/815/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

RED STAR INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 84.516.

Il résulte d'une lettre recommandée adressée le 9 juillet 2004 à la société RED STAR INVEST, S.à r.l., que le soussigné a démissionné de ses fonctions de Gérant de ladite société et ce, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2004.

R. Meneguz.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2004, réf. LSO-AS08496. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064775.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

MARKLINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 71.453.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 23 juillet 2004 à 10.00 heures*

L'Assemblée décide:

A. D'accepter la démission de la société G.C.L. S.A. de son mandat de commissaire aux comptes.

L'assemblée générale décide de donner décharge à la société G.C.L. S.A. pour l'exécution de son mandat.

B. D'accepter la nomination de la société KIRCHBERG BURO S.A. au poste de commissaire aux comptes.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Pour la société

M. F. Cipoletti

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01267. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064809.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

A. MENARINI PARTICIPATIONS INTERNATIONALES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 9.956.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale qui a eu lieu le 29 juin 2004 que:

l'assemblée a décidé de renouveler le mandat de Mme Lucia Aleotti comme administrateur et du Commissaire aux Comptes actuellement en fonction jusqu'à la prochaine assemblée appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour A. MENARINI PARTICIPATIONS INTERNATIONALES S.A.

Signature

Un mandataire

(064804.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

ECHTERNACH IMMO INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 88.116.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 22 juillet 2004 à 10.00 heures*

L'Assemblée décide:

A. D'accepter la démission de la société G.C.L. S.A. de son mandat de commissaire aux comptes.

L'assemblée générale décide de donner décharge à la société G.C.L. S.A. pour l'exécution de son mandat.

B. D'accepter la nomination de la société KIRCHBERG BURO S.A. au poste de commissaire aux comptes.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 22 juillet 2004.

Pour la société

PARTNERS SERVICES S.A.

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01262. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064812.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

CO.GEA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 35.026.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01206, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(064819.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.
